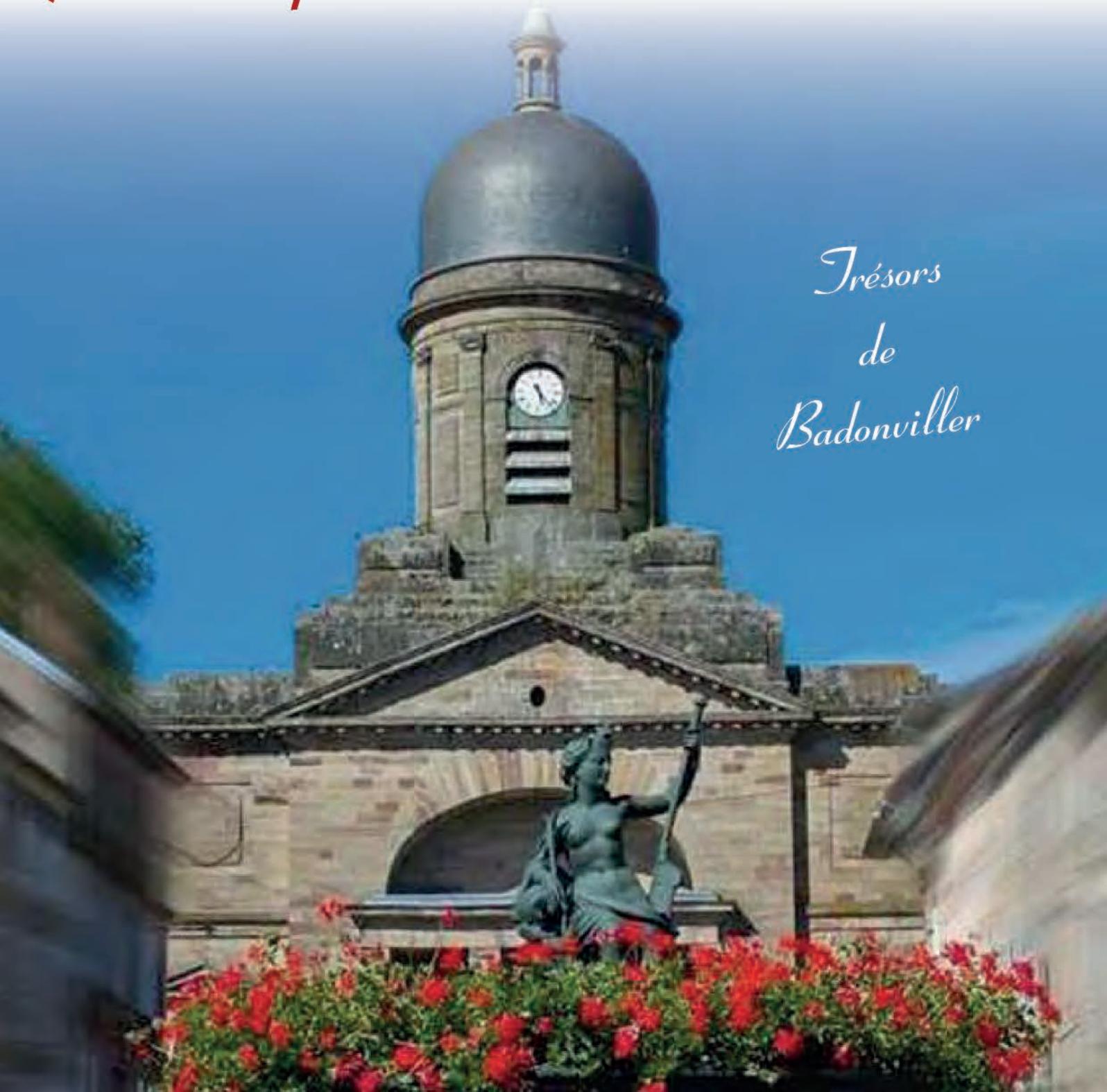


# LE COUARAIL



*Printemps été 2018 - Numéro 35*

*Trésors  
de  
Badonviller*





# Sommaire



Page 1	Fontaine et Église	Page 18	Association La Valence Les Lucioles Prix Chronos
Page 2	Sommaire	Page 19	Course aux œufs
Page 3	Mot du Maire	Page 20 - 21	Souvenir Français
Page 4	Vœux à la Population Badonvilloise	Page 22	UNACITA La Faille
Page 5	Concours Maisons Fleuries - Retour Ballons du 14 Juillet	Page 23	Bon à Savoir
Page 6 - 7	Travaux d'Accessibilité de la salle Art et Culture	Page 24 - 25	Familles Rurales - Relais Familles Des nouvelles de Lana
Page 8 - 9	Carnaval	Page 26-27	Historique Rues de Badonviller Chapitre 2
Page 10	Maison de Santé- Cabinet de Émilie Barotte Sagefemme	Page 28	Commémoration du centenaire
Page 11	Maison de Santé	Page 29	De la Bretagne à Badonviller
Page 11	Nouveau Médecin Remise d'un tableau en mairie	Page 30	Pari Gagnant
Page 12	Club des Retraités	Page 31	Journée Baby-Boom Prévision des manifestations
Page 13	Premier Marché de l'été Musée de la Faïence	Page 32	Art et Culture
Page 14	Association Panlong	Page 33	Concours de Poésie
Page 15	Association Donneurs de Sang Association Modélisme du Piémont Vosgien	Page 34	État Civil 2 <sup>ème</sup> Semestre 2018
Page 16	Association Aqua Terra Passion Cérémonies du 8 mai	Page 35	Calendrier des manifestations 2 <sup>ème</sup> semestre 2018
Page 17	Activités à la Résidence des Personnes Agées Chauffage de l'Église	Page 36	Photos Souvenir
			Supplément détachable : Budget 2017



Rédaction : Mairie de Badonviller - Les membres de la commission Information-Communication.  
Dépôt légal : Juin 2018





# Mot du Maire



La prochaine rentrée scolaire verra une fois de plus son organisation bouleversée par la décision prise d'abandonner le dispositif des NAP du vendredi après-midi.

Faire et défaire devient malheureusement le quotidien des municipalités devant mettre en application les décisions gouvernementales qui, au gré des changements de ministres de l'éducation nationale sont régulièrement remises en cause.

La municipalité avec l'aide des associations et de nombreux bénévoles avait plutôt bien réussi le pari d'offrir à notre jeunesse des activités de qualité fort appréciées des enfants ayant fait le choix d'y participer.

Un projet éducatif de territoire avait été construit collégialement pour garantir un bon fonctionnement de ceux-ci.

La municipalité adresse ses sincères remerciements à toutes celles et ceux ayant pris part à ce dispositif, et regrette ce retour à la case départ.

A nouveau changement, nouvelle organisation.

La fermeture de l'école de Pexonne à la prochaine rentrée gonflera sensiblement les effectifs et permettra non seulement de maintenir une classe primaire menacée de suppression, mais également d'ouvrir une classe maternelle.

La bonne collaboration entre les deux municipalités et les enseignants permettra une bonne intégration des nouveaux arrivants, et la mutualisation des matériels de bonnes conditions d'accueil.

Ce sera donc un retour à la semaine de quatre jours avec le mercredi libéré.

Un accueil de loisirs sans hébergement géré par familles rurales sera ouvert le mercredi sur la journée, permettant aux familles de bénéficier d'un mode de garde pour leurs enfants.

Nous n'avons pas été épargnés ces derniers temps par les mauvaises nouvelles concernant la disparition de certains services indispensables à nos habitants.

Il en est un qui concerne la mobilité et pour laquelle la communauté de communes vous a sollicité à travers un questionnaire.

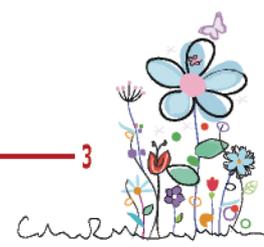
La Région GRAND EST a en charge la compétence mobilité et par la même l'organisation des transports.

Il est important pour vos élus de connaître les besoins de leurs administrés pour préparer avec la meilleure efficacité possible, les lignes de transport les plus pertinentes sur notre territoire.

Toute proposition sera la bienvenue et participera à l'élaboration de ce futur schéma.

Tous les dossiers sont suivis de très près par vos élus qui ont à cœur de se battre pour chacun d'entre eux avec l'espoir d'obtenir très rapidement des réponses positives à certains d'entre eux.

**Bernard Muller**



# Vœux du Maire



C'est en présence du Président du Conseil Départemental, **Mathieu Klein**, que **Bernard Muller**, a présenté ses vœux aux Badonvillois et Badonvilloises venus en grand nombre écouter leur premier magistrat. Dès le début de son allocution, il souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qui pour cette année sont une quarantaine. Le maire souhaite ardemment que les bourgs centres puissent préserver leur attractivité dans le respect des équilibres des territoires concernés et veillera à une juste répartition des différents équipements majeurs (Santé, Education, Sécurité, etc.).



S'adressant au Président du Conseil Départemental, il a rappelé l'urgence de certaines décisions devant permettre d'offrir aux Sapeurs-Pompiers des lieux d'accueil et d'exercice de leurs missions adaptés aux contraintes actuelles.



Permettre la mise à disposition, par le Conseil Départemental, les locaux de l'UDAM à la sortie de Badonviller afin d'engager les études permettant d'accomplir les travaux de la transformation des lieux pour y accueillir le Centre de Secours de Badonviller. Faisant écho aux décisions prises par le Conseil Municipal, **Bernard Muller** a mis en évidence les différentes actions et à précisé les travaux réalisés et ceux en cours pour cette nouvelle année.

L'année 2017 a vu se réaliser différents travaux :

Création du Chemin Piétonnier de la route de La Chapelotte - la réfection de l'assainissement de la rue Gambetta - le curage du ruisseau Place du Château de Famine, ce qui va désormais éviter les inondations en sous-sol des habitations de cette zone - la réfection des jeux d'enfants du parc - la création d'un déversoir d'orages rue du 11 Novembre - le début des travaux d'accessibilité de l'Espace Culture et Loisirs.



Au niveau des Services Techniques, deux éléments indispensables arrivant à bout de souffle ont été remplacés : le tracteur et la pelleteuse. 2018 voit se poursuivre les travaux d'accessibilité, l'église bénéficie à présent d'un chauffage avec brûleur gaz ce qui va dorénavant éviter bien des désagréments, retour à la semaine de quatre jours avec l'arrêt des NAP et la refonte des mercredis récréatifs dès la rentrée scolaire

2018/2019.

La présence médicale se trouvera renforcée avec de nouveaux médecins sur Badonviller et Cirey. Au niveau de la Communauté de Communes, les travaux de viabilisation de la zone des faïenceries devraient se poursuivre et faciliter ainsi l'installation future d'activités artisanales. Une année passée bien remplie et une nouvelle année qui devrait l'être encore plus, c'est le vœu émis par le Maire et son Conseil Municipal. La fermeture de la supérette a provoqué bien des désagréments qui devraient être oubliés si les transactions en cours se réalisent, ce que tout le monde souhaite.

Avant de passer au verre de l'amitié, les lauréats des décorations de Maisons fleuries, décorations de Noël ainsi que les enfants ayant eu un retour de leurs ballons du 14 juillet ont reçu leurs différentes récompenses.

*Jean-Marie Gogione*



# Concours des maisons fleuries

## Maisons Fleuries

Pagliani Enrico	Rue du Colonel de La Horie
Robin André	Rue du Colonel de La Horie
Heinrich Didier	Ruelle Maître Georges
Rein Pierre	Ruelle Maître Georges
Klein Michel et Martine	Château de Famine
Plassais Jean-Louis	Rue de la Renaissance
Peirera Américo	Rue de Fenneviller
Gegout Danielle	Lotissement Job
Fixaris Jean-Michel	Avenue du 8 Mai
Garcia Pedro	6 Ruelle Chevalier
Pagliani Adèle	Rue du Colonel de La Horie
Herrbach Jean-Luc	Avenue Division Leclerc
Strub Sylvain	Route de Lunéville
Brandemeyer Paul	Avenue Clemenceau
Bouche Edith	8 Rue de Pierre Percée
Fortez Corinne	Rue de la Gaité
Perquin Jean-Luc	Chemin de Baccarat
Zimmer Raphael	Rue du Colonel de La Horie
Sornette	Rue de Lorraine
Kurtz Sylvain	Rue des Géraniums
Bottard Gérard	8 Avenue du 8 Mai
Jacquemin Thérèse	2 Rue Espérance
Bena Francis	13 Avenue Clemenceau
Claude	Rue de la Renaissance
Neuhart Lucie	Rue du Colonel de La Horie
Gerard Jean-Luc	7C Avenue de la Chapelotte
Muller Michèle	Rue de la Valence
Dal Maso Daniel	Lotissement Job
Limousin Françoise	Rue de Pierre Percée
Ott Marguerite	16 Rue des Lilas
Dal Maso Pierre	Rue des Géraniums
Brignon Bernard	13 Rue Pasteur
Kichenbrand René	14 Rue Pasteur
Witemann Daniel	Chemin de la Raye Terre
Martin Henri	Avenue de la Chapelotte
Nagy Alain	Rue du Peintre Claudot
Martin Anne Marie	Rue Edouard Fenal
Bertrand Pierre	2 Place du XX Corps

## Commerces

Boucherie Florentz	Crystal flore
Pharmacie	Café le Commerce
Boucherie Belcour	Boulangerie Seibert
Tabac presse	Kathy Styl
FEELING Coiffure	

## Balcons

Pierre Bernard	RPA
Miot Bernadette	HLM Mercure
Gerardin Gilbert	HLM Mercure
Schwoerer Madeleine	RPA
Klein Yolande	HLM Mercure
Spinozi Antoine	HLM Vénus

## Ballon du 14 juillet

Darren Simmer
Chloé Gentil
Manon Bernez
Sohane Dablainville
Maxime Perrette
Pauline Et Louise Jacquel
Alicia Dupre
Liam Couqueberg

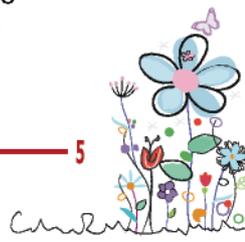


## Commerces

Garage Fulpin	18 Rue Gambetta
Mirabelle et Tarentelle	2 Rue Charles Crouzier
Tabac Presse	19 Rue Foch

## Décorations de Noël

Coin Johan	Bricker Edith
Alizon Fabrice	Maltempi Renaud
Schutz Royer Annick	Zouad Cédric
Bottard Gérard	Schwoerer Jacky
Alizon Johan	Pagliani Adèle
Pagliani Enrico	Haas Cédric
Douville Jean	Claude Daniel
Defranoux Mélissa	Garcia Pedro
Job Lionel	Strub Sylvain
Rouleau Texeira	Corette Jean Claude
Bietsch Laurent	Plassais Jean
Perquin Fabrice	Nagy Alain
Gegoux Alain	Evrard Maurice
Herrbach Jean Luc	Cuny Jacqueline
Klein Yolande	Zimmer Georges
Martin A Marie	Larcher Jackie
Bena Maryse	Martin
Rouyer Olivier	Babel



# Travaux d'accessibilité

## De la salle art et culture

Les travaux d'accessibilité de la salle Culture et Loisirs ont débuté en début d'année et vont se poursuivre jusque fin juin, début juillet.

Il faudra ensuite passer à l'équipement de la nouvelle salle destinée principalement aux spectacles théâtraux, culturels ainsi que pour certaines animations bien ciblées.

La Médiathèque retrouvera son emplacement avec quelques modifications qui apporteront plus d'aisance à la jeune population ainsi qu'aux adultes.



Janvier

La mise place d'une centrale de traitement d'air double flux, l'abaissement de la hauteur des plafonds, le renouvellement complet de l'isolation thermique et phonique permettra de substantielles économies d'énergie.

Cela sera dû aussi grâce à l'abaissement de la hauteur des plafonds, au renouvellement complet de l'isolation thermique et phonique.

L'ancienne cuisine conserve un peu de son identité puisque cette surface est prévue pour accueillir la possibilité d'un léger lynch

ou petite collation mais absolument pas de repas, L'Espace Mansuy restant à disposition pour toutes manifestations de plus grande envergure (grands repas, mariages et autres manifestations plus festives).

La salle de spectacle sera équipée d'un écran, il sera donc possible de visionner un film.

Lorsque vous lirez ces lignes, les travaux extérieurs seront engagés ; ainsi les rampes d'accès à la salle, les nouveaux emplacements de parkings donneront une nouvelle physionomie au centre-ville.

Beaucoup de Badonvillois se sont posés la question : pourquoi les travaux de cette salle en priorité, ne valait-il pas mieux débiter par la mairie ou l'église ?

Dites-vous bien que cette réflexion a fait l'objet de débats au sein du Conseil Municipal et si cette décision

Une salle sera réservée aux plus jeunes enfants, ce qui pourra diversifier leurs activités.

Tout a été revu et pensé pour que le confort acoustique soit au top et qu'il permette ainsi que des artistes puissent se produire sans aucune difficulté de voix.

L'accessibilité, but principal de ces transformations, a été étudiée dans les moindres détails, ainsi une personne handicapée ou en fauteuil aura toute possibilité d'accéder à tous les niveaux de la salle grâce à l'ascenseur créé pour l'occasion.

Le système de chauffage d'origine a complètement disparu et est remplacé par un circuit de nouveaux radiateurs panneaux laissant la place à de petites niches qui se révéleront très agréables.



Début Février



# Travaux d'accessibilité

## De la salle art et culture



fut prise, c'est tout simplement que les subventions accordées étaient de nature plus conséquente pour la réalisation d'une salle de spectacle.

Cela peut sembler quelque peu incompréhensible, mais c'est la réalité des choses, ce qui n'empêchera pas de poursuivre suivant les nouveaux moyens financiers l'accessibilité de l'église et de la mairie.

Il était important de souligner cela.

Sans nos financeurs, rien ne serait possible et il est important



Mi-Février



Début Mars

de souligner leur participation, leur aide sans quoi rien ne serait vraiment réalisable ainsi, l'Etat, La Région Grand Est et le Département de Meurthe et Moselle sont à mettre en évidence pour leur participation dans la réalisation de ces travaux.

Jean-Marie Gogione



Mi-Mars



Fin Mars



Mi-Avril



Mi-Mai



# Carnaval 10 mars

## La belle aventure du carnaval 2018



Lancé en septembre 2017 lors de l'assemblée générale du comité des fêtes, le carnaval s'inscrivait au calendrier des manifestations avec le cirque pour thème.

Au fait à fait de l'avancée de l'organisation, il devenait le carnaval communautaire de Vezouze en Piémont avec l'aide et le soutien des animateurs du CAJT, **Bruno** et **Jean Baptiste**.

Quelques nouveautés cette année dans l'animation et l'organisation du défilé : une première fanfare ouvrait « le bal », fanfare connue sur notre secteur, venue de Sarrebourg Hoff, les « Lionssongs », mais aussi une animation « collaborative et participative » emmenée par la compagnie Tryphon et ses joyeux compères **Lise** et **Jean François**.

Dès le mois de décembre, tous les dimanche matin, rendez-vous était donné à ceux qui le souhaitaient à travers des ateliers

musicaux, bidons chants et cuivres, afin de se former musicalement dans une bonne ambiance pour accompagner et animer le défilé : je dois dire que le résultat de ce travail « acharné » a été grandiose.



Autre nouveauté venue de **Aurore** du Relais Familles, la décoration de la commune à travers un atelier tricot pour emballer le mobilier urbain et la mise en place d'un concours sur le thème du plus bel épouvantail. L'expérience n'en est qu'à ses débuts mais demande à être renouvelée.

Et enfin, la surprise est venue du nombre de participants venus des quatre coins du territoire par le biais des associations sollicitées dans la démarche carnavalesque : clubs sportifs avec le VTT, l'ACCB et l'ESCB (foot), associations de parents d'élèves de Cirey sur Vezouze,

Nonhigny-Barbas-Ancerville, Familles Rurales et Relais Familles qui nous ont offert un superbe canon à

Confettis, les clubs des retraités, danse country, les différentes Maisons Pour Tous d'Angomont-Petitmont et Parux, la MJC de Badonviller pour la conception du « chaud-piteau » dans le cadre d'un atelier jeunes et le club de couture,

Jeteur de confettis





# Carnaval 10 mars



*Le petit tambour.*

le Foyer d'Accueil Spécialisé de Badonviller, l'Atelier d'Arts Plastiques de Badonviller pour la conception de l'affiche.



*L'ACCB bien présente.*

C'est un superbe feu d'artifice multicolore à travers tous les beaux costumes, perruques et maquillages qui a déambulé dans Badonviller ce samedi 10 Mars, une fête magnifique réussie grâce à l'investissement de chacun et de tous.

Arrivés sur la place du marché, comme le veut la tradition nous avons mis à feu le « personnage carnaval » qui avait pris la forme d'un « chaud-piteau » accompagné par les deux fanfares du jour.

Goûters et boissons chaudes ont été distribués aux enfants.

Pour prolonger la fête, l'ESCB club de foot avait organisé une soirée dansante qui a emmené les carnavaloux tard dans la nuit.

Cette manifestation communautaire ne demande qu'à perdurer dans l'avenir, sur une autre commune et portée par d'autres associations et dans cette même ambiance festive, affaire à suivre !!!!

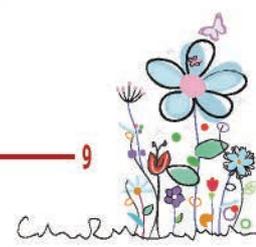
**Magali Turban**



*Le « Chaud-Piteau » brûle !!!*



*Le canon de confettis de Familles Rurales.*





# Maison de santé



## Précisions concernant le cabinet de sage-femme

Emilie Barotte sage-femme libérale à Badonviller, vous informe que des séances d'acupuncture pour des problématiques gynécologique de prévention et obstétricale sont ouvertes depuis Janvier 2018.

Les indications sont variables :



### Pour les femmes enceintes

- Nausée et vomissement gravidique
- Sciatalgie
- Douleurs lombaires
- Syndrome de Lâcome
- Canal carpien Préparation à la pose du stérilet
- Insomnies
- Aide au sevrage tabagique
- Version d'une présentation en siège
- Aide à l'accouchement
- Aide à l'allaitement

### Pour la gynécologie de prévention

- Syndrome prémenstruel
- Constipation Régles douloureuses
- Ménopause

### Cette présentation permet de rappeler le rôle de votre sage-femme libérale :

- Suivi gynécologique de prévention, frottis cervico-utérin de dépistage tous les 3 ans
- Prescription contraception, dont la pose du stérilet et de l'implant contraceptif
- Suivi de grossesse médicale (8 consultations prénatales et la consultation post natal)
- Préparation à la naissance et à la parentalité



Emilie vous recevra dans son cabinet médical.

- Surveillance de grossesse pathologique sur prescription du médecin

- Suivi des allaitements jusqu'au sevrage

- Rééducation périnéale selon la méthode Connaissance et Maîtrise du Périnée avec un travail corporel sur certaines séances

Pour les consultations au cabinet, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Mardi matin de 9h00 à 12h00

- Mercredi et Jeudi après-midi de 14h00 à 19h00

- Vendredi toute la journée de 9h00 à 19h00

Les visites à domicile se font sur les créneaux inversés

## Pour prendre rendez-vous

Du Lundi au vendredi de 9h à 18h au **06 76 44 85 25**

Adresse site internet :

**<https://www.sagefemme-badonviller-emiliebarotte.fr>**

Jean-Marie Goglione

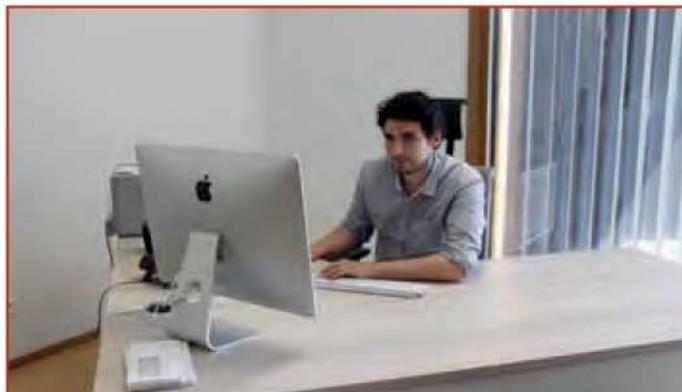




# Maison de santé



Le **Docteur Esposito** Lucas a le plaisir de vous informer de son installation en tant que médecin généraliste au sein de la Maison de Santé, située 2 bis Rue Théophile Fenal à Badonviller. Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat de 8h à 17h30 au **03 83 42 12 09**



*Le Docteur Esposito à son cabinet de consultations.*

## Remise d'un tableau réalisé Par les résidents du FAS

Tout au long de l'année, sous la conduite de **Claudine**, responsable de l'atelier « Creat'inive » une dizaine de résidents travaillent à créer des œuvres peintes et lorsque ces dernières sont terminées, un vote a lieu pour désigner le tableau qui ornara pendant une année les bureaux de la mairie.

L'œuvre retenue représente un tableau relatant une scène d'orage où les éclairs relient le ciel à l'océan.

Le maire, **Bernard Muller**, a reçu des mains de **Claudine** le tableau qui a remplacé celui de l'année passée.

Un goûter a été offert au groupe et **Frédéric**, animateur de l'atelier « Jardinage » en a profité pour faire le bilan des activités de 2017 : nettoyage des vestiaires du stade **Emile Fournier**, nettoyage des massifs de fleurs, ramassage des feuilles mortes et taille de la haie le long de la route D992.

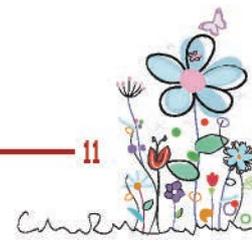
Cela représente 206 heures de travail par personne.

Félicitations à tous ces adhérents du FAS qui s'impliquent annuellement dans la vie de la commune.

L'œuvre restera exposée en mairie jusque l'année prochaine



Jean-Marie Goglione - Éric Taverne





# Club des retraités

## De Badonviller et environs



Beaucoup d'événements se sont déroulés au club des retraités depuis l'Assemblée Générale d'octobre, l'effectif toujours en stabilité 176 adhérents à ce jour venant de la majorité de Badonviller et son ancien canton même au-delà.

Voici une petite rétrospective des mois écoulés depuis le dernier Couraill.

54 adhérents ont participé à la soirée Beaujolais organisée sur place, belle petite soirée entre amis.

Du voyage au Tyrol les 45 participants sont revenus enchantés et pleins de souvenirs.

128 retraités ont dégusté la galette lors d'un après-midi récréatif.



Un petit groupe a confectionné un char et participé au carnaval dans les rues de Badonviller.

Hélas pour la sortie au carnaval de Remiremont 5 désistements de dernière minute pour diverses raisons, 37 participants, l'annulation ne pouvant plus avoir lieu, mais très belle journée avec animations dans plusieurs endroits de la ville et de superbes déguisements.

114 convives ont festoyé et apprécié l'animation du groupe MI LA SI MUSIC lors du repas de printemps.

Quelques sorties sont au programme pour les mois à venir, après-midi photos, visite du Luxembourg avec déjeuner croisière, la journée promotionnelle, l'AG et le repas d'automne, la soirée Beaujolais, mais malheureusement par manque de participants la sortie à la fête des Dahlias à Sélestat a été annulée. Pour la sortie en fin d'année la décision va être débattue en CA.

Un groupe d'adhérents marche le mercredi après-midi avec départ rue Saint Martin (ancienne Justice de Paix) local mis à disposition du club par la municipalité, les horaires 14h00 en été et 13h30 l'hiver ; pour tout renseignement s'adresser au président, l'adhésion est vivement souhaitée pour être couvert par l'assurance du club.

Dans un club il n'y a pas que des épreuves réjouissantes, depuis l'assemblée générale d'octobre 3 adhérents nous ont malheureusement quittés dont l'ancien président du club **Jacques Champion** a qui nous avons rendu hommage pour son dévouement en le nommant président d'honneur du club sur ma demande, lors de l'assemblée d'octobre 2018, un moment de recueillement leur sera consacré.

Vous désirez nous rejoindre, vous pouvez me contacter soit par courrier adressé à :

**I lotissement Job 54540 Badonviller**

ou déposer dans mon casier à la Mairie votre demande, par téléphone au **03 83 42 17 14** ou par mail : **marcel.jeanbert@orange.fr**, je me ferai un plaisir de vous répondre.

La bonne marche d'un club n'est pas seulement la bonne volonté d'un seul homme, mais l'entente cordiale des personnes qui composent le conseil d'administration, et tout ceci ne peut se faire que grâce à leur collaboration bénévole, qu'ils en soient remerciés.



*Le président Marcel Jeanbert*



# Premier marché de l'été



La météo était plus que défavorable pour ce premier marché de l'été et cela s'est ressenti sur le nombre de commerçants présents ainsi qu'au niveau de la fréquentation du public.

Qu'à cela ne tienne, les organisateurs étaient présents dès le petit matin pour les mises en place extérieures et intérieures.



*L'intérieur n'était pas assez vaste pour accueillir tout le monde.*



*Il ne faisait vraiment pas chaud !*

Le panier garni a été tiré au sort, à ce sujet il est utile de préciser que, contrairement aux années passées, ce panier garni ne peut être gagné qu'une seule fois dans l'année pour une seule et même personne.

Gageons que les marchés de Juillet et Août connaissent une météo plus ensoleillée favorisant un public plus nombreux.

## Le musée de la faïence a reçu un don exceptionnel

Petite fille d'**Emile Marchal**, **Nicole Marchal** épouse **Ragot** est revenue sur les terres de son enfance avec un trésor qu'elle a confié au Musée de La Faïence. Son grand père **Emile** était dessinateur en chef à la faïencerie de Badonviller dans les années 1900. Ce sont une trentaine de planches à dessin originales de modèle de décors de vaisselle qui vont désormais enrichir le musée ainsi que deux originaux dessinés au fusain et représentant la Vierge et le Christ.

Toutes les planches ainsi que les originaux sont signés et datés, pour certains, en 1917. Ces archives qui dormaient bien au chaud dans un grenier seront exposés et les amateurs d'art, de belles vaisselles et de beaux décors vont pouvoir se régaler dans un avenir proche.

**Nicole**, accompagnée de son époux **Michel Ragot**, **Paul** son fils et son épouse ainsi que de sa petite fille **Esther**, est revenue avec émotion sur cette terre lorraine avec des souvenirs plein la tête, souvenirs exprimés sans embage des voisins de quartier avec énormément d'anecdotes très précises aussi bien au niveau des noms et des faits passés à cette époque. Le Maire et la municipalité, remercient **Nicole** de ce don venu de Mayenne, don qui sans conteste donne une dimension encore plus importante à notre musée.



Jean-Marie Goglionne





# Gong et Taiji Quan à Badonviller avec l'Association Panlong



Association Panlong  
Wushu - Qi Gong - Taiji Quan



L'Association Panlong vous propose des cours de Qi Gong et de Taiji Quan.

Si vous recherchez la sérénité à travers un travail sur vous-mêmes, venez nous voir. Il n'y a aucun esprit de compétition ou de performance pour pratiquer ces arts ancestraux chinois, dont les mouvements sont lents, amples, détendus, souples, liés.

Le but du Qi Gong est de favoriser la circulation de l'énergie vitale et du sang dans le corps, à travers des exercices physiques doux, alliant le mouvement, la respiration et l'intention. Il permet d'accéder à une prévention de santé, à un bien-être physique et psychique, d'être à l'écoute de son propre corps, tout en améliorant la perception des autres et de l'environnement, de la nature.



Pour ceux qui préfèrent un art martial, avec applications martiales basées sur l'utilisation optimale de l'énergie vitale, le Taiji Quan de style Yang est enseigné de 18h 45 à 20h, salle Mansuy, les mercredis soirs, hors vacances scolaires. Le travail peut se composer de taolu (formes) à mains nues, de tui shui (travail de poussée des mains à deux) ou bien de travail à l'épée.

Vous êtes accueillis tous les mercredis soirs, sauf vacances scolaires, de 20h à 21h15, à Badonviller, salle Mansuy, pour des cours de Qi Gong destinés à toute personne adulte. Différents styles (Qi Gong de santé, Daoyin Yang Sheng Gong, Nei Yang Gong) et différentes formes sont enseignés (Qi Gong Muscles et tendons, Qi Gong Général, Qi Gong du poumon, Dawu, Les Cinq Animaux, Ba Duan Jin, etc...).

Trois stages spécifiques consacrés à l'étude du Qi Gong du bâton sont également proposés au fil de chaque saison.

Les cours sont assurés par **Véronique Uberall**, Ceinture noire 2<sup>ème</sup> Duan, Educateur sportif, enseignante diplômée de la FFK (instructeur fédéral, DIF et CQP de Karaté et disciplines associées, diplômée du Centre National de formation en Qi Gong de santé de Beidahe en

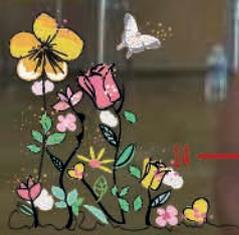
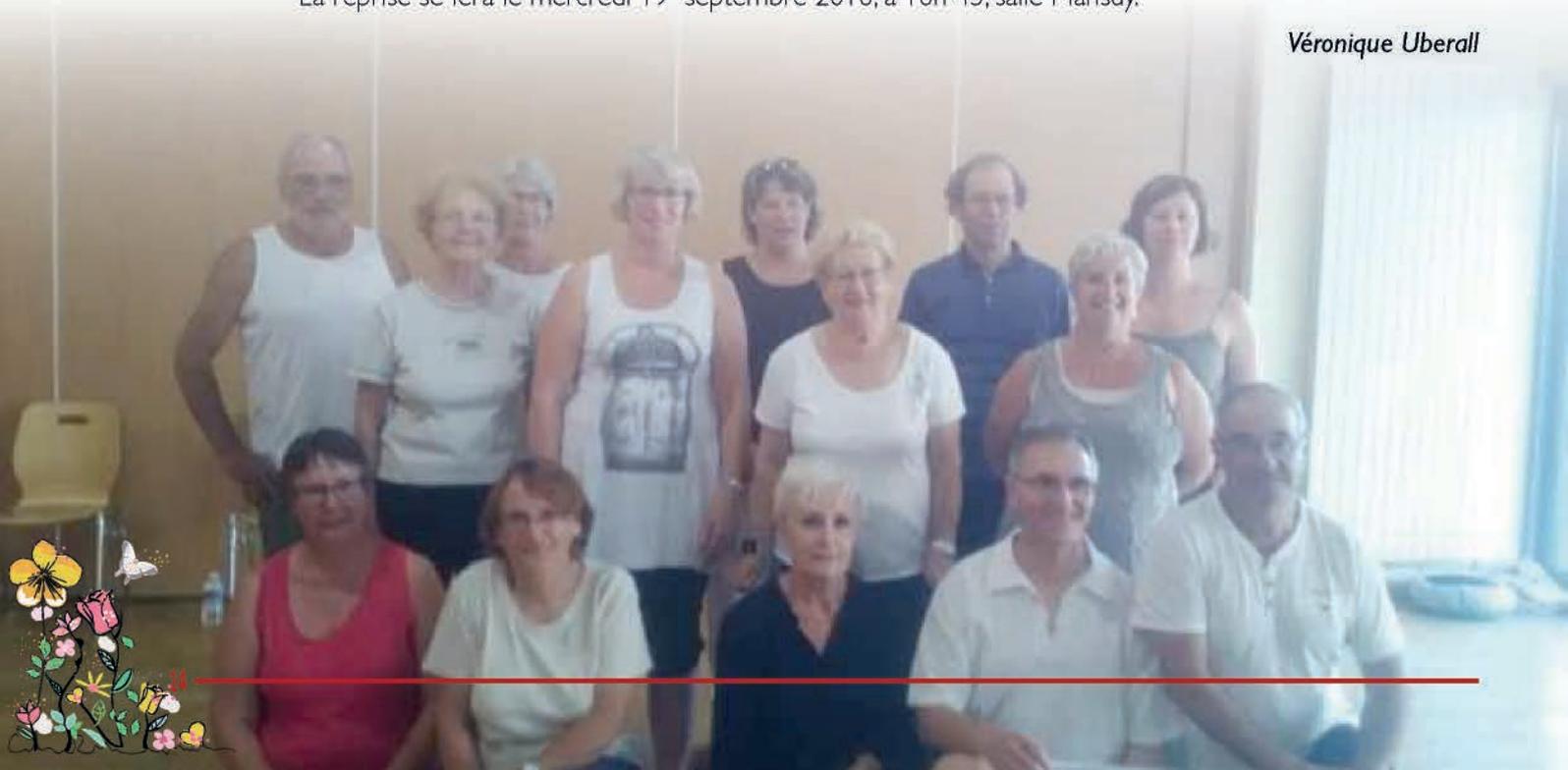
Chine, de l'Université des Sports de Pékin et de l'Ecole des Temps du Corps à Paris). Pratiquante des arts martiaux depuis 25 ans, titulaire du 2<sup>ème</sup> Duan de Qi Gong de Santé délivré par l'Association Chinoise de Qi Gong de Santé de Pékin, et du 1<sup>er</sup> Duan de Taiji Quan de l'Association Chinoise de Wushu de Pékin, elle est aussi membre de la FEQGAE, Fédération des Enseignants de Qi Gong, ce qui est une garantie de l'éthique de sa pratique et de son enseignement.



## Comment participer ?

La reprise se fera le mercredi 19 septembre 2018, à 18h 45, salle Mansuy.

Véronique Uberall



# Association des donneurs de sang



L'Association des Donneurs de Sang de l'ex canton de Badonviller, a été créée le 25 janvier 1966 sous l'égide de **Maître Emile Fournier** Président d'Honneur.

Le siège social est toujours à l'Hôtel de Ville de Badonviller. Il est bon de rappeler que le bureau était très structuré puisque composé d'une Vice-Présidente d'Honneur : **Madame Germaine Gerard**, d'un Président : **Monsieur François Lannois**, de 2 Vice-Présidents : **Madame Thérèse Adloff** et **Monsieur Michel Lejeune**, d'un secrétaire : **Monsieur Maurice Belin**, d'un Secrétaire-Adjoint : **Monsieur Henri Febvay**, d'un Trésorier : **Monsieur André Cassner**, d'une chargée des Relations Intercommunales : **Madame Yvette Fournier** et d'un Chargé des Relations avec le Centre de Transfusion : **Monsieur Jean Fenal**. Le Conseil d'Administration était composé de 15 membres.

L'Association, aujourd'hui rayonne toujours sur l'ensemble du territoire de l'ex canton mais il n'est pas rare que des donneurs issus d'autres régions françaises participent aux dons lorsque les dates correspondent à des périodes de vacances, entre autre.

Les membres du bureau actuel vous invitent à venir donner votre sang à l'Espace Mansuy aux dates suivantes : 16 Juillet - 9 Octobre

Une collation vous sera offerte à la suite de votre don.

La demande de sang est de plus en plus importante que ce soit pour des transfusions lors d'interventions chirurgicales mais aussi pour le développement de diverses études scientifiques.

Le 21 Septembre prochain, à l'Espace Mansuy, les donneurs méritants et désignés par les instances de Nancy, se verront remettre une médaille récompensant leurs nombreux dons.

*Jean-Marie Goglione*

# Association de modélisme Du Piémont Vosgien

Année de premier anniversaire, 2018 pour l'Association de Modélisme du Piémont Vosgien, s'avère être une véritable piste d'envol pour plus de trente passionnés de modèles réduits (trains, avions, bateaux, voitures, dioramas...). Lors de la première assemblée générale en janvier, la structure a pris un virage la menant sur la route de l'aventure avec une première bourse d'échanges en mars, une seconde participation (exposition) à celle d'Aqua Terra en mai, deux succès consécutifs, une collaboration active programmée cet été aux côtés des organisateurs des Championnats de France de vols de montgolfières à Lunéville, puis enfin, la présence du club lors de la journée des associations badonvilloises en automne ainsi qu'une autre, portes ouvertes en ses locaux de l'ancien collège pour clore la saison. A ces animations, s'ajoutent des stages destinés aux Jeunes pendant les vacances scolaires et la création d'un réseau ferroviaire à l'échelle HO mettant en valeur le patrimoine environnemental au cœur d'une Lorraine, comme thème retenu. Une année bien remplie à l'image de l'investissement de ses membres, collégiens, actifs, retraités, qui, dans un esprit participatif, créatif et chaleureux, apprécient se retrouver pour vivre pleinement une passion commune, celle de matérialiser de leurs mains et sans culte de surenchère, un rêve d'enfance prolongé dans le temps grâce à l'expérience, la patience et surtout la convivialité.

Pour prendre contact : **facebook@ampvbadonviller**



*Jacky Gagoin*



# Aqua Terra Passion

En ce dimanche 20 mai 2018, le Club Aqua Terra Passion basé dans la commune de Badonviller a organisé sa 6<sup>ème</sup> Bourse aux animaux.

En arrivant sur le lieu de l'évènement, petits et grands ont pu naviguer dans les allées de la salle pour contempler grenouilles, insectes, poissons, oiseaux, rongeurs et Théo (un perroquet Amazone de Panama à front bleu, gentiment confié pour la journée).

Ce fut également l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec différents professionnels et



passionnés qui se sont fait un plaisir de prodiguer leurs conseils et astuces pour bien s'occuper de son animal.

**M. Didier Lergenmuller**, de la société JBL située en Allemagne était également présent lors de cette journée pour permettre aux visiteurs de faire analyser leur eau d'aquarium et de bassin à titre gracieux. Une belle journée sous le signe de la bonne humeur et de l'amour de nos petits animaux, qu'ils soient, à plumes, à poils ou à écailles.

Aqua Terra Passion et Biofarmers vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, dimanche 19 mai 2019 pour leur 7<sup>ème</sup> bourse annuelle.

*Fabien Montfort*

## Cérémonies du 8 mai



Les traditionnelles cérémonies du 8 Mai ont permis d'honorer trois participants actifs à toutes les célébrations patriotiques.

C'est **Guy Colin**, Président de l'UNACITA qui a remis la Croix du Combattant à **Marc Tribout**, militaire en retraite, pour deux missions extérieures au Liban.

**Daniel Leplatre** s'est vu remettre l'insigne des Portes Drapeaux pour 30 ans de bons et loyaux services dans cette fonction.

**Jean-Paul Martin** a reçu l'insigne de Porte Drapeaux pour 5 années de bons et loyaux services au sein de l'UNACITA.

Félicitations à ces récipiendaires.

*Jean-Marie Goglione*



# Activités à la résidence

## Des personnes âgées



Depuis décembre 2017, de nouvelles activités ont vu le jour au sein du RPA.

Dans le cadre du maintien à l'autonomie, des ateliers ont été créés pour le maintien de la forme physique et l'entretien de la mémoire.

Ces ateliers sont encadrés par **Martine Dony**.

**Véronique Uberall** de l'Association PANLONG assure la partie physique dans la salle d'animation de l'étoile. Elle propose une découverte de l'art du Qi gong, en faisant travailler les anciens sur la maîtrise de et la souplesse de leur corps.

**Mimmo Capone**, restaurateur dans la commune et sa cuisinière **Salma El Mouedin**, animent la mémoire avec des ateliers de cuisine, le but étant de transmettre des notions nutritionnelles pour aider les anciens à vieillir en préservant leur santé et en retravaillant les notions de poids, volume et quantité. Ainsi lors de la première animation en décembre 2017, **Mimmo** a mis les anciens au travail pour fabriquer des bûches de Noël et, en février de cette année, Salma leur a proposé de réaliser des chocolats pour la St. Valentin. La réunion du mois de mai fut consacrée à la fabrication de madeleines, biscuiterie toujours très appréciée de nos anciens. L'Association LES LUCIOLES seconde **Martine**, ainsi en avril, les locataires du RPA ont connu la médiation animale des nains et des cochons d'inde. Au travers de cette médiation, deux points ont été essentiellement abordés :



*Salma à la préparation de délicieux chocolats.*



*Explication du Chef Mimmo pour la décoration de la bûche de Noël.*

l'activité cognitive et l'activité motricité.

Cet atelier a été dispensé par une collaboratrice spécialisée de **Serva Médical**.

Tous ces ateliers se déroulent dans une studieuse ambiance avec gentillesse, gaité, sourires et une belle joie de vivre.



*L'importance des animaux avec les adultes.*

**Jean-Marie Goglion**

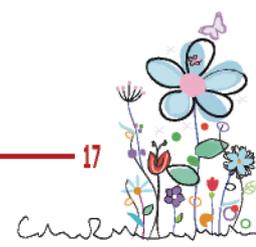
## Du chauffage à l'église

Le gaz a remplacé le fuel au niveau de la chaudière de l'église, ce qui apporte plus de souplesse de fonctionnement et surtout un niveau sonore bien atténué ainsi qu'une distribution d'air chaud sans odeur lors de cérémonies dans l'église même.

C'est un investissement financier important que la Municipalité a réalisé pour cet édifice qui, rappelons-le, est classé parmi les monuments historiques français.

Il n'y a désormais plus de contraintes de température pour que cette église retrouve sa vocation première qui est la réunion des paroissiens lors des messes et cérémonies traditionnelles au cours de l'année.

**Jean-Marie Goglion**





Les traditionnels chants de Noel devant la seule crèche paroissiale.

Quelques activités hivernales ont animé les locaux de l'Association avec en début d'année les traditionnels chants de Noel interprétés par le groupe Musique à L'Oreille.

C'est toujours un vrai moment de joie que de se retrouver autour de l'ancienne mangeoire qui sert de crèche au moment des fêtes de Noel et du début d'année.

En janvier, une soirée « tartiflette » a réuni une trentaine de convives qui ont passé une agréable soirée toujours sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

Un regret, pour le Président, celui de ne pas avoir vu se dérouler les animations paroissiales et catéchèse et rencontres comme par les années passées. Souhaitons que cela ne soit pas une mesure définitive qui serait incomprise par toutes les personnes œuvrant pour cette Association depuis des décennies.

Les travaux concernant la chapelle ont pris quelques retards mais seront terminés avant l'automne prochain.

Les membres de l'Association, leurs familles et leurs amis sont conviés à la journée « Barbecue » prévue le 19 Août prochain, date avancée d'une semaine par rapport au calendrier fixé en fin d'année 2017.

Des activités proposées en lien avec le Relais Familles ne sont pas encore définies, à l'heure où j'écris ces lignes, surveillez donc bien votre courrier.

Jean-Marie Goglionne



Moments de convivialité après les chants à l'extérieur.

## Les Lucioles et le prix Chronos

Il est bon de rappeler que l'Association « Les Lucioles » organise, depuis plusieurs années, en lien avec la Médiathèque de Badonviller, 3H Santé, l'école maternelle de Salm et l'école primaire, le prix Chronos avec **Dominique Duée** secondée par des bénévoles de l'Association. Le prix Chronos consiste à faire lire plusieurs livres suivant les niveaux de classes CP, CE1, CE2, CMI, CM2 ainsi que chez les aînés de

3H Santé, les résidents de l'Etoile (RPA) et d'élire l'ouvrage le plus lu dans les différentes catégories. Les enfants des écoles primaire et maternelle se sont rendus aux urnes disposées dans le préau Coulon pour voter, comme des adultes, et effectuer le dépouillement après que tous aient rempli leur devoir de citoyen.

Les livres qui ont été plébiscités sont : L'enfant qui n'avait jamais vu une fleur - Le visage de Mamina - Quatre de cœur.

Précisons que cette animation littéraire est reconduite tous les ans. Elle permet aux enfants depuis la grande section jusqu'en CM2, soit pendant six années de suite de leur

apprendre la démocratie par le vote et le respect de l'autre dans ses différences.

Jean-Marie Goglionne



Contrôle des enveloppes contenant les votes.



Le Dépouillement.



# Course aux œufs de Pâques



*Des paniers bien remplis.*

Assistés par quelques personnes du Foyer d'Accueil Spécialisé, notre mission est de cacher les leurres aux quatre coins du parc afin que les enfants les ramassent et nous les rendent en échange d'un sachet de friandises.

Cette année, ils étaient un peu plus de 100 à courir dans le parc à la recherche des précieux trésors.

Et comme chaque année c'est avec plaisir que nous avons accueilli la chorale Musique à l'oreille qui nous a comblé en interprétant quelques ritournelles.

## ***Incontournable moment dans le calendrier des manifestations***

Le rendez-vous donné aux enfants le Lundi de Pâques pour la course aux œufs dans le parc du Souvenir Français.



*Toutes générations confondues.*

*Jean-Marie Goglione*





# Réunion annuelle du Comité Du Souvenir Français

C'est dans une salle de la Mairie de Fenneviller où la Municipalité a su s'inscrire dans un projet lié au devoir de Mémoire en y retraçant l'histoire de sa commune au cours des 4 années de la grande guerre 1914-1918, que le comité du Souvenir Français de Badonviller avait invité ses adhérents, sympathisants et Municipalités du territoire de Badonviller à sa réunion d'information annuelle en la présence de **Mme le Maire** de Fenneviller, **Mireille Mouglin** entourée de son Conseil Municipal - de représentants des communes du territoire de Badonviller - du Président de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, **Philippe Arnould** - du Délégué Général du Souvenir Français de Meurthe et Moselle, **Pascal Solofrizzo** - du Président Régional de La Sidi-Brahim **Daniel Demasures** représentant **Roland Boulanger** Président des Associations Patriotiques du Lunévillois - du Président de l'UNACITA, section de Badonviller, **Guy Colin** - du Vice-Président de L'AGEV, **J. Pierre Cuny** - d'adhérents et sympathisants du comité du Souvenir Français - de porte- drapeaux.



Après avoir prononcé les mots de bienvenue à l'encontre des personnalités mais surtout à l'ensemble des adhérents et sympathisants et après la traditionnelle minute de recueillement à l'encontre de toutes les victimes qui ont endeuillé notre pays ces derniers temps et en rendant hommage à tous les adhérents qui ne sont plus, le président du comité, **Gérard Bottard** qui en prenant la parole en présentant le rapport moral, fit un large tour d'horizon de ce qu'est le devoir de mémoire d'autant plus nécessaire que les dates de conflits ou événements reculent et que le souvenir s'efface de ceux et celles qui sont morts pour la France tout au long de son

histoire. Il a rappelé que l'association défend avant tout des valeurs, que son principal objectif est la transmission du flambeau de la mémoire et ce dans un esprit d'ouverture.

A l'issue il présentait les membres actifs du comité, l'état de santé du comité qui reste stable en adhérents et faisait part des prochains appels à cotisations qui dorénavant se feront dans le deuxième tiers de l'exercice comptable qui part du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre et pour terminer le rapport moral, remercia les Conseils Municipaux des communes rattachées au comité du Souvenir Français du territoire de Badonviller (ex canton) de leurs bienfaits dans l'octroi de subventions, qui témoignent de l'intérêt qu'ils portent aux actions et au développement du comité.

S'en suivait le rapport d'activités faisant valoir la participation des membres du comité aux différentes cérémonies patriotiques en représentant le Souvenir Français dans son action de devoir de mémoire

- Aux différentes cérémonies du souvenir sur le territoire de Badonviller (Pexonne, Fenneviller, Neuville, Badonviller) de même qu'à Lunéville, Rozelieures, Réchicourt, Bathelémont, Leintrey, St. Martin, Petitmont, Merviller, Blamont, Cirey, Vého.
- Le pavoiement de la nécropole de Badonviller (700 drapeaux) ainsi que les tombes de ceux « morts pour la France » dans les 12 cimetières communaux du territoire de Badonviller.
- L'accompagnement d'anciens combattants à leur dernière demeure et l'entretien et la mise en valeur des stèles et monuments répertoriés sur le territoire de Badonviller (Les stèles de la Chapelotte, le monument des démineurs, les monuments du 43<sup>ème</sup> et du 358<sup>ème</sup> RI, les monuments de 1870 à Lajus, les bornes Vauthier).

Le rapport financier a été lu par le trésorier **Sébastien Schlachter** qui n'a donné lieu à aucune observation de la part du trésorier général vérificateur de compte du Souvenir Français. En conclusion des trois rapports et rappelant les missions et actions du Souvenir Français, la parole a été donnée au Délégué Général.



# Réunion annuelle du Comité Du Souvenir Français



Ont suivi des informations :

- Sur la demande d'aide à la réalisation de dépôts d'informations sur les monuments et stèles des communes sur leur territoire.
- La dotation d'une lettre d'information informatique du Souvenir Français et son fonctionnement.
- La sauvegarde des drapeaux d'Associations Patriotique dissoutes par la prise en charge de ces derniers par un établissement scolaire ou une Mairie reposant sur la signature d'une convention.
- Le droit à une sépulture perpétuelle : tombes dans les cimetières communaux, d'anciens combattants « morts pour la France ». Le Souvenir Français rappelle le rôle des communes dans l'entretien et la préservation de ces tombes qui se trouvent en déshérence et la possibilité de solliciter à cette fin, la participation d'associations commémoratives (Souvenir Français, DMPA...)
- le monument de SARTORIO, les dernières informations, après l'interpellation par le comité du Souvenir Français à l'ONACVG en février 2013, signalant la dégradation prononcée de la sculpture en place à la nécropole de Badonviller; après plusieurs courriers, appels téléphoniques, contacts, en avril 2017 une copie de la sculpture est en phase de taille prise en charge par l'ONACVG. En août 2017, la copie prend place à la nécropole en remplacement de l'original.

La Mairie souhaitant remettre l'original en valeur en l'installant au pied de l'escalier d'honneur de la Mairie et après en avoir fait expressément la demande, à ce jour est en attente de réponse.

Pour terminer Le Délégué Général a présenté l'opération « Mémoire d'Homme ».

La tombe d'un mort pour la France dans un cimetière communal constitue un véritable « témoin mémoriel » d'où le souhait du Souvenir Français de mettre en œuvre une politique de sauvegarde et de mise en valeur des tombes familiales des « morts pour la France » sous la forme d'une « géolocalisation » afin d'en rendre possible la découverte au moyen de téléphones portables et tablettes et de découvrir le destin du combattant « mort pour la France » ceci avec l'engagement des Municipalités, des familles et du Souvenir Français.

Il a été procédé au renouvellement du bureau, trois ans s'étant écoulés.

Ont été réélus **Gérard Bottard** : Président, **Sébastien Schlachter** : secrétaire/trésorier et a été élu **Philippe Buisset** : Vice-Président

M. le Délégué Général du Souvenir Français, Mme le maire de Fenneville et M. Le Président de la communauté de communes de Vezouze en Piedmont, prirent tour à tour la parole.

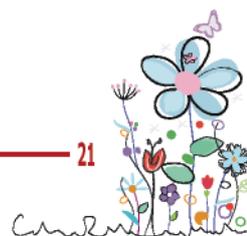


Ce fut également le moment choisi pour procéder à la remise de plusieurs médailles associatives du Souvenir Français par le Délégué Général

- Médaille « d'argent » à **Pierre Mangin**,
- Médaille « de vermeille avec bélière laurée » à **Pierrette Colin** et **Paul Susset**
- Médaille de prestige à **Mireille Mougins**, Maire de Fenneville.

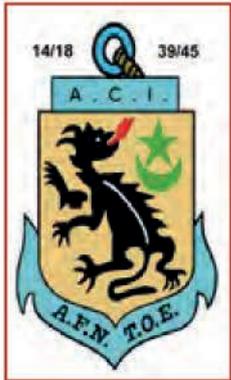
Après les remerciements d'usage et les félicitations, la Municipalité de Fenneville invita tous les participants au traditionnel verre de l'amitié.

*Gérard Bottard*





# Union Nationale Des Anciens Combattants



## Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des T.O.E. Et d'Afrique du Nord - 1914-1918 / 1939-1945

### Groupement 211 Fédération Nationale André MAGINOT

Région : Lorraine - Groupement : Meurthe et Moselle - Section : Badonviller

23 Rue Edouard Fenal - 54540 BADONVILLER - Tél : 03 83 42 11 59



L'Assemblée Générale de la Section UNACITA du Canton de Badonviller a lieu le dimanche 25 février 2018 à la Salle Mansuy à partir de 11,00 heures en présence des Personnalités et Autorités habituelles. **Monsieur Philippe Arnould**, Président de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont Vosgien, invité, nous fait l'honneur de sa présence malgré son emploi du temps très chargé.

Une minute de silence est respectée à la mémoire de nos camarades disparus, des victimes de tous les conflits, catastrophes naturelles et humaines, aux jeunes militaires tués au cours d'opérations extérieures avec une pensée particulière à nos défunts des années 2017/2018,

Les effectifs actuels sont de 70 Adhérents composés comme suit : Anciens Combattants 38 dont 1 de 39/45 - 2 Indo -33 AFN - 2 OPEX et 11 Veuves AC - 8 Conjointes AC - 13 Membres Bienfaiteurs,

Comme chaque année, le Président, le Comité, les deux Porte-Drapeaux et certains adhérents assistent à toutes les manifestations patriotiques,

Cette année encore, le Président a tenté d'organiser un voyage de 8 jours où seulement 12 personnes se sont manifestées, Même une journée détente proposée sur place avec un cadeau de bienvenue et un repas entièrement gratuit n'a pas intéressé plus de 12 volontaires, Alors maintenant, inutile d'espérer d'autres propositions de votre Président.

Le Président remercie Monsieur le Maire de Badonviller pour l'aide matérielle et financière apportée à la Section ainsi que les Municipalités de Bremenil, Fenneville, Pexonne pour leur subvention annuelle accordée aux Anciens Combattants.

L'Assemblée Générale prochaine est prévue pour le dimanche 24 février 2019.

À l'issue de la réunion, un vin d'honneur est offert aux participants suivi d'un repas au Restaurant Mirabelle-Tarentelle réunissant 23 convives.

*Le Président Colin, Guy*

## La Faille

**6 Juillet** : Concert Flyng Orkestar Musique festive des Balkans

**01 Septembre** : The Blue Heaven Stompers - Cotton Club Bal

**Réservations : 03-83-42-81-88 - [lise.garnier@yahoo.fr](mailto:lise.garnier@yahoo.fr)**





# Bon à savoir



## Union

Le PACS se signe désormais à la Mairie. Plus besoin de passer par le tribunal pour conclure un pacte civil de solidarité (PACS). Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, l'enregistrement, la modification et la dissolution de ce contrat sont gérés par la Mairie. Les démarches sont gratuites, sauf si vous faites appel à un notaire pour la rédaction ou la mise à jour de la convention.

## Amis motards

Depuis 2016, le port de gants certifiés CE est obligatoire pour les motards, pilotes comme passagers. Le non-respect de cette loi peut entraîner une amende de 68 € (45 € en cas de paiement rapide) et la perte d'un point sur le permis du conducteur.

## Prévention

Attention aux e-cigarettes dans les poches. Quelques cas de brûlures causées par l'explosion des batteries d'e-cigarette ont été signalés à la Direction générale de la consommation (DGCCRF). Elle recommande donc de ne pas transporter ces objets sans étui de protection, en particulier lorsqu'ils sont dans la poche d'un vêtement.

## Cartes Bancaires

Paiement sans contact. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le plafond du paiement sans contact est passé de 20 à 30 €. D'ici 2020, ce mode de paiement sans code sera étendu à toutes les cartes bancaires. Il est possible de refuser cette fonction en contactant sa banque.

## Attention aux dépôts d'ordures sauvages

Il est important de rappeler à tous nos concitoyens que les dépôts d'ordures sauvages sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1500 €.

Des rejets d'ordures de toutes sortes, tels ceux trouvés sur le chemin de La Galisière fin avril sont inacceptables et doivent faire l'objet de poursuites pénales. Qu'on se le dise !

## Retour à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine

La demande conjointe de Monsieur Le Maire, **Bernard Muller** et le Conseil d'École à déroger à l'organisation des rythmes scolaires, pour la rentrée scolaire 2018-2019 conformément au décret 2017-1108 du 27 juin 2017, a obtenu un avis favorable de l'Inspecteur de circonscription.

En conséquence les horaires des écoles primaire et maternelle sont modifiés comme suit : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h25 - 11h40 et 13h20 - 16h05

## A propos de désherbage

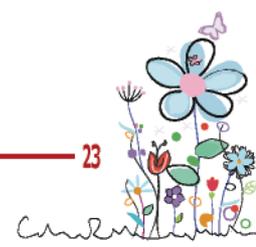
Chaque printemps s'accompagne de la prolifération des mauvaises herbes en de nombreux endroits de notre commune. Une image certes pas très esthétique mais directement liée à l'interdiction d'utiliser les désherbants traditionnels efficaces qui aujourd'hui sont proscrits pour leur atteinte à l'environnement.

Les espaces publics (cimetière, parcs, voiries, stade, parkings) représentent aujourd'hui des surfaces conséquentes à entretenir, demandant des moyens humains et matériels toujours plus importants.

A l'heure où il est demandé aux collectivités de faire de plus en plus d'économie, il n'est pas souhaitable d'augmenter la masse salariale.

La première réponse à apporter serait sans doute d'espérer une prise de conscience que chacun d'entre nous, concerné par un morceau de voirie au droit de son habitation fasse l'effort de l'entretenir tout comme cela devrait être fait en temps de neige.

Certains le font et la Municipalité les en remercie vivement.



# Familles rurales



Créé par Familles Rurales Badonviller, le Relais Familles est un lieu d'information convivial et chaleureux, ouvert à tous. Dans cet espace, l'association locale Familles Rurales répond aux préoccupations des familles et aux besoins locaux en assurant quatre fonctions :

- **L'accueil** : le Relais Familles situé au 3 rue Thiers à Badonviller, est ouvert à tous (adhérents et non adhérents) et animé de manière conviviale et chaleureuse.
- **L'écoute** : un bénévole ou un salarié, formé à l'écoute, est présent aux heures d'ouverture du Relais Familles du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h afin d'accompagner, de manière confidentielle et gratuite, les individus dans leurs démarches.
- **L'information** : le Relais Familles dispose d'un espace documentaire composé de ressources liées à la vie quotidienne des familles: santé, consommation, loisirs, droits de la famille, petite enfance, maternité... Grâce à son réseau de partenaires, l'accueillant est aussi en mesure d'orienter les familles vers les interlocuteurs locaux appropriés.
- **L'animation** : en fonction des besoins identifiés sur le territoire, le Relais Familles peut développer des activités aussi variées que, le conseil conjugal et familial, les cafés- parents, les ateliers créatifs en famille...



Le Relais Familles est animé par des bénévoles et des salariés, dans un esprit professionnel. Créé pour répondre aux besoins des personnes et des familles, il vit et s'adapte à leurs évolutions. En s'adressant à tous les âges, il facilite la rencontre entre les générations et contribue à renforcer le lien social. Il s'inscrit le plus souvent dans un projet de participation des habitants à la vie locale et s'enracine sur un territoire en contribuant à son animation.



## Les différentes actions du Relais familles :

### Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants

Le LAPE (lieu d'accueil parents-enfants) lieu gratuit et anonyme est ouvert 2 matinées par semaine à Badonviller (9h/11h45), 1 matinée à Cirey sur Vezouze (8h30/11h30) ainsi que chaque premier mercredi du mois à Val et Chatillon (9h/11h30) hormis les vacances scolaires et jours fériés





# Familles rurales



## **Deux Cafés Parents ont été réalisés début d'année 2018 sur les thèmes suivants :**

- La communication gestuelle associée à la parole chez bébé
- Les troubles en dys en partenariat avec l'école primaire de Badonviller

## **Trois ateliers Parents-enfants ont été organisés sur les thèmes suivants :**

- Atelier pâtisserie.
  - Atelier création d'hôtel à insecte en partenariat avec la maison de la forêt.
  - Atelier construction de moulins à vent en lien avec le championnat de France des montgolfières.
- Deux sorties Familles dont une annulée en raison des intempéries puis une réalisée au parc animalier de Ste Croix.

Des activités à destination des ados ont pu voir le jour grâce à l'arrivée de **Florian**, stagiaire BPJEPS, au sein de l'association et pour une durée de 14 mois.

Projection fin 2018

De nouvelles activités verront le jour à la rentrée 2018 axé sur la relaxation et le bien-être

2 cafés parents auront lieu sur les thèmes suivants :

- La bienveillance
- La séparation d'un couple, conséquences pour l'enfant
- 07 Juillet Portes Ouvertes

Le loto spécial Noël aura lieu le dimanche 9 décembre 2018

*Aurore Lhôte*

## **Des nouvelles de Lana mon enfant extraordinaire**

Le handicap d'un enfant est une grande difficulté que certains parents ont du mal à assimiler.

Ce n'est pas le cas pour **Lana** qui bénéficie d'un entourage particulièrement affectueux toujours prêt à subvenir aux besoins, qu'ils soient médicaux, financiers ou autres.

L'Association propose, tout au long de l'année, des activités permettant de recueillir des fonds ainsi, un fauteuil adapté est arrivé ce qui soulage physiquement la maman.

Des séances de simulations multisensorielles ont débuté à Baccarat et visent l'éveil sensoriel de **Lana**.

A la maison, une table ergonomique et des jeux de motricité sont indispensables pour l'instruction sur place. Des appareils aidant à la marche ainsi qu'un harnais sont envisagés dans un futur proche.

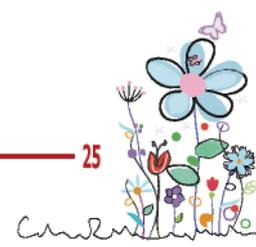
Pour aider l'Association dans son aide à **Lana**, il suffit d'adhérer en réglant une cotisation annuelle de 5€.

Vous avez aussi les possibilités de participer aux activités proposées au cours de ce deuxième semestre de l'année : Vente de pâtisseries lors de la brocante du 01 Juillet prochain - Vente de pâtisseries lors des Marchés de l'été des 8 Juillet et 13 Août prochain - Goûter d'Halloween le 31 Octobre prochain - Marché de Noël des écoles le

Pour tout renseignement complémentaire ou, tout simplement pour adhérer, prenez contact à l'adresse suivante :

**Lana Mon Enfant Extraordinaire - 35 rue Maréchal Foch - 54540 BADONVILLER**

*Jean-Marie Goglione*





# Historique rues de Badonviller

## Chapitre 2

### **Avenue Georges Clemenceau**

Georges Benjamin Clemenceau, né le 28 septembre 1841 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) est mort le 24 septembre 1929 à Paris, est un homme d'Etat français, radical-socialiste, président du Conseil de 1906 à 1909, puis de 1917 à 1920.

Issu d'une famille de notables républicains, il est maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris puis président du conseil municipal de Paris au début de la troisième république, ainsi que député en 1871, puis de 1876 à 1893, siégeant en tant que républicain radical. Défenseur de l'amnistie pour les communards et anticlérical, il prône inlassablement la séparation des églises et de l'Etat s'oppose à la colonisation, faisant tomber le gouvernement Jules Ferry sur cette question. Fondateur du journal La Justice et de la Société des droits de l'homme et du citoyen, il travaille ensuite à l'Aurore et prend une part active dans la défense du capitaine Dreyfus.

Elu sénateur du département du Var en 1902, bien qu'il ait critiqué dans sa jeunesse l'institution du Sénat et de la présidence de la République, il est nommé ministre de l'Intérieur, se désignant lui-même comme le « premier flic de France » Surnommé « Le Tigre », il réprime alors les grèves et met fin à la querelle des inventaires, puis devient président du Conseil à la fin de l'année 1906, fonction qu'il occupe pendant près de trois ans. Retournant ensuite au Sénat, il fonde le journal L'Homme Libre, rebaptisé L'Homme Enchaîné après avoir essuyé la censure au début de la Première guerre Mondiale. En novembre 1917, il est devenu nommé président du Conseil et forme un gouvernement consacré à la poursuite de la guerre. Négociateur lors de la conférence de Versailles, « le père la Victoire », après avoir promulgué la loi des huit heures, échoue à l'élection présidentielle de janvier 1920, étant critiqué à gauche et à droite, et se retire de la vie politique. Fervent républicain issu d'une famille bourgeoise Vendéenne. Son père était médecin.

### **Avenue du Colonel de la Horie**

Le 17 novembre 1944, le sous- groupement du commandant De la Horie, composé de la 3<sup>ème</sup> compagnie du 501<sup>ème</sup> RCC et d'une compagnie d'infanterie prend Badonviller, carrefour stratégique pour la conquête de l'Alsace. Ce sous groupement faisait partie de la 2<sup>ème</sup> Division Blindée du général Leclerc. En tête de ce convoi, le char USBUCK mené par Dubouche éventre les barrages ennemis en quelques minutes. Les Allemands pris par surprise ne peuvent que se rendre. Il y aura plus de 300 prisonniers. Le char du caporal Champion est néanmoins stoppé par deux coups de bazooka le 17 novembre 1944. Son équipage réussit à s'extraire mais son conducteur, le caporal Champion, grièvement brûlé au visage et aux mains, restera défiguré. Le commandant de La Horie rentrera triomphalement dans Badonviller mais sera mortellement blessé dans une maison des Carrières de Badonviller par un éclat d'obus en plein cœur. Le général Leclerc saluera son camarade de promotion à la mairie, ou le corps est déposé.

### **Rue Jacques Lemoine**

Né à Badonviller le, 28 juin 1921, décédé le 19 avril 1945 à Bergen-Belsen le jour de la libération du camp. Il fut l'un des fondateurs du mouvement régional « Défense et Patrie » en 1941. Jacques Lemoine commença sa carrière de patriote et de résistant dès 1941 et à ce moment il était membre de l'équipe directrice du mouvement régional « Défense de la Patrie ». Très actif, il joua un rôle de premier plan dans l'organisation du secteur est du département 'Badonviller, Blâmont, Cirey, Baccarat. En juin 1943, il est le chef d'un des premiers maquis de la région. Après la liquidation du maquis de la Chapelotte à la suite des tragiques événements du 5 août 1943, et jusqu'en octobre au sein de l'état-major, de Lorraine. Il travaille, se dépense et s'expose. Il se charge de nombreuses missions dans tout le département de Meurthe et Moselle et celui des Vosges. Mais cette activité n'a pu se manifester sans être surprise par les Allemands. Il est activement recherché. Puis arrêté par la Gestapo. Heureusement Jacques Lemoine put soustraire aux policiers allemands un carnet de notes compromettantes. Conduit à Nancy, boulevard Albert 1<sup>er</sup> il subit des interrogatoires serrés, il fut maltraité, martyrisé. Mais Jacques avec son grand calme et son courage tint bon, il ne compromit aucun de ses chefs. Il était une des cinq personnes qui connaissait dans leurs moindres détails les préparatifs de l'armée secrète en Meurthe et Moselle et Vosges. Il connaît tout, le chef régional, les chefs départementaux, les chefs de secteurs, tous les terrains de parachutages, les cachettes d'armes, etc. mais ne dira rien.

Après quelques semaines à la prison Charles III, c'est un court passage à Compiègne puis c'est le départ



# Historique rues de Badonviller



pour l'Allemagne, En mars, il part pour le commando, d'Ellrich complètement nu. Le déchargement en pleine nuit par un froid de -20°C dans un des tunnels souterrains de Dora où 80% des esclaves qui y furent déportés trouvèrent la mort. Cependant il reprend espoir, se prolonge, garde son moral. Puis c'est l'évacuation du camp le 5 avril 1945, il quitte Ellrich toujours entassé dans les wagons infects, demeure plusieurs jours sans manger et six jours après, il arrive à Bergen-Belsen, totalement épuisé. Il voit cependant hisser les drapeaux blancs et l'arrivée des Américains. Il ne put rien faire de plus, tous les soins furent inutiles. Terriblement affaibli par 18 mois de misère et de souffrances, il s'éteignit doucement le 18 avril 1945. Il repose en terre allemande à côté de milliers de camarades.

## Rue Raymond Poincaré

Raymond Poincaré, né le 20 août 1860 à Bar-le-Duc (Meuse) est mort le 15 octobre 1934 à Paris, est un homme d'Etat Français.

Ministre à plusieurs reprises, président du Conseil des ministres puis président de la République de 1913 à 1920, Raymond Poincaré fut l'une des plus grandes figures politiques de IIIe République. Il fut également l'un des personnages centraux de la Première Guerre Mondiale, conflit durant lequel il appela « le Tigre », Georges Clemenceau, à la présidence du Conseil, en 1917.

Raymond Poincaré est le fils de Nicolas dit Antoni Poincaré (1825-1911), polytechnicien (1845), ingénieur, puis inspecteur général des Ponts et Chaussées. Par ailleurs, il l'arrière-petit-fils d'un député ayant exercé ses fonctions sous le règne de Louis-Philippe ; il est également le petit-fils du doyen de la faculté de médecine et enfin le cousin du mathématicien et savant Henri Poincaré. Formé à la politique par Jules Develle dont il est pendant dix-huit mois directeur de cabinet au ministère de l'Agriculture en 1886, élu ensuite conseiller général de Pierrefitte dans la Meuse, Poincaré se forge une réputation de républicain modéré et conciliant dès son premier mandat de député de la Meuse en 1887. Cela n'empêche pas ce fils de polytechnicien entré en réticence sur la scène politique, de s'y imposer rapidement. Après des études à Nancy puis à la faculté de droit de Paris, il entre au barreau de Paris en tant que stagiaire en 1879; il est nommé premier secrétaire de la Conférence du barreau de Paris et devient secrétaire de Me Henry du Buit, célèbre avocat d'affaires. En 1883 ; il prononce un discours à l'ouverture de la Conférence des Avocats dans lequel il fait l'éloge du républicain Jules Dufaure, ancien bâtonnier et ex président du Conseil décédé deux ans auparavant. En 1895, il ouvre son propre cabinet, qui obtient rapidement un grand succès et détient une clientèle très prestigieuse pour les affaires de presse, les affaires littéraires. Il est notamment l'avocat de l'écrivain Jules Verne et le droit des sociétés. Poincaré a parmi ses clients les plus grandes entreprises industrielles et financières du moment. Il entre en politique en 1887, en se faisant élire député de la Meuse. En 1892, il est rapporteur de la commission des Finances au moment du scandale de Panama, et réélu l'année suivante. A trente-six ans, il a déjà été trois fois ministre de l'Instruction publique (1893), sous Dupuy, puis des Finances dans le second cabinet Dupuy, après la victoire électorale des modérés (1894-1895), et de nouveau chargé de l'Instruction publique dans le cabinet Ribot, en 1895. Il est partisan de la laïcité mais éloigné de l'anticléricalisme radical. Il prône en effet une « école neutre », dont la vocation serait de produire de vrais patriotes. Poincaré devient alors l'un des leaders en vue des modérés, qui arborent l'étiquette « progressiste » qui a remplacé l'ancienne appellation d' « opportuniste » utilisée par Gambetta et Jules Ferry. Au fil du Temps, ces républicains progressistes évoluent du centre gauche vers le centre droit.

## Place Charles Messier

Astronome de la marine, né à Badonviller le 26 juin 1730, fils de Nicolas Messier et de Françoise Grand-Blaise, mort à Paris le 12 avril 1814. Il est le dixième enfant d'une grande famille de douze enfants. Son père est administrateur dans la Principauté de Salm à Senones (Vosges). Il travaille avec Joseph-Nicolas Delisle à l'observatoire de l'hôtel de Cluny. Il étudie scrupuleusement 44 comètes et en découvre 20 entre 1760 et 1801, parfois conjointement avec d'autres astronomes parmi lesquels figure Pierre Méchain et Alexis Bouvard. Louis XV l'appelait « Le furet des comètes ». Le canal Messier au sud du Chili, l'astéroïde 7359 Messier et 1 cratère lunaire de 11 km ont été nommés en son honneur. Principales découvertes : 1764 : la nébuleuse de l'haltère (M27) 1764 : La galaxie d'Andromède (M31) 1773 : La galaxie des chiens de chasse (M51) 1781 : la galaxie principale de l'amas de la vierge (M87 alias Virgo A)





# Commémoration du centenaire De l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

## Enfants de l'école du Haut Jardinnet de Badonviller et ensemble de polyphonie Corse Tavagna

### Genèse du projet

Les enfants de l'école du Haut Jardinnet et en particulier les élèves de la chorale chantent aux cérémonies du 11 novembre depuis de nombreuses années. La chorale de l'école a été créée en 2005 et regroupe une quarantaine d'enfants.

L'association guerre en Vosges est intervenue plusieurs fois dans l'école afin de présenter les sites des combats de la Chapelotte, l'histoire de Badonviller pendant la première guerre mondiale... Cette découverte historique faisant d'ailleurs partie du projet d'école 2010-2015.

En avril 2013, une stèle commémorative est inaugurée dans la forêt où ont eu lieu des combats impliquant les soldats corses du 373<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

En novembre 2016, des descendants des soldats tombés au champ d'honneur assistent aux cérémonies patriotiques du 11. Mme Marckert, directrice de l'école et chef de chœur, décide de chanter lors de la cérémonie suivante un chant de paix corse afin que les enfants de Badonviller rendent spécifiquement hommage à ces combattants. Lors de ses recherches, elle en apprend davantage sur les conditions de mobilisation, de combat et de rapatriement des soldats corses.

En septembre 2017, Mme Marckert contacte Monsieur Levenard du groupe de polyphonies corses TAVAGNA afin d'obtenir un enregistrement d'une chanson de paix corse que les enfants pourraient chanter au cimetière militaire. Il propose alors d'associer le groupe TAVAGNA (qui a entre autre participé au film l'enquête corse avec Christian Clavier) à la cérémonie du centenaire à Badonviller, au cours de cet échange naît la volonté d'organiser un concert associant les enfants de cycle 3 de l'école et le groupe TAVAGNA.

### Calendrier de l'événement

**Mai 2018** : réunions de travail à Talasani et à Bastia pour le choix, l'enregistrement et le travail des chants, l'organisation de l'accueil du groupe et l'élaboration du calendrier des concerts et répétitions avec les enfants.

**Mai 2018** : début du travail des chants en classe pour la chorale de l'école

**Juin/juillet 2018** : visite de Jean-Etienne Langianni et de Charly Levenard à Badonviller afin de travailler les chants retenus avec les classes qui participeront au concert et à la commémoration du 11 novembre.

**Septembre/octobre 2018** : au besoin, retour de Jean-Etienne Langianni et de Charly Levenard à Badonviller pour un « stage » de polyphonies corses à destination des enfants.

**Judi 8 novembre** : Après-midi : répétition des chants avec Jean-Etienne Langianni et Charly Levenard.

**Vendredi 9 novembre** : 2 répétitions des chants avec les enfants.

**Vendredi 9 novembre : 20h30** : Concert du groupe TAVAGNA à l'église Saint Léopold de Lunéville

**Samedi 10 novembre** :

**9h30** : répétition générale du concert avec les enfants à l'église Saint Martin de Badonviller. Répétition ouverte aux parents d'élèves.

**14h00** : visite du site de la Chapelotte et dépôt de gerbe à la stèle dite des « Corses »

**20h30** : concert du groupe TAVAGNA et chorale de 75 enfants de l'école de Badonviller

**Dimanche 11 novembre** :

**10h00** : cérémonie religieuse animée par le groupe TAVAGNA

**11h00** : cérémonies patriotiques avec les enfants et le groupe TAVAGNA. Interprétation de la Marseillaise, de Diu Vi Salve Regina (hymne corse) et de I ZITELLUCCI (chant de paix)

**15h00** : concert du groupe TAVAGNA à la cathédrale de Saint Dié des Vosges.

Virginie Marckert - Philippe Miot



# De la Bretagne à Badonviller



*Le Poilu résistant.*

Avril, le mois du muguet, a été cette année très particulière pour Badonviller et ses environs.

Tout un chacun a pu se rendre compte que des militaires avaient le samedi 7 avril pris attache sur Badonviller et avaient investi le gymnase de la commune pour une nuit. Ces militaires en question ne sont pas n'importe quels militaires mais les élèves de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan plus souvent appelés élèves Saint-Cyriens.

Cet établissement militaire d'enseignement supérieur est la prestigieuse école fondée en 1802 par Napoléon I<sup>er</sup> qui dans ses rangs a vu passer **Le Général Philippe Leclerc** de Hauteclocque ou le commandant **Jean Fanneau** de la Horie né à Lunéville et décédé par blessure lors de la libération de Badonviller en 1944 ; du fait, deux personnages importants de l'histoire

de la commune. Leur venue en manœuvre dans ce petit coin de Lorraine avait pour but l'étude du champ de bataille de la Chapelotte et l'hommage rendu aux anciens élèves ayant avec leurs hommes combattu et donné leurs lettres de noblesse à ces lieux.

Le convoi arrivant de Bretagne pour manœuvrer comprenait 248 élèves de 12 nationalités différentes et une quarantaine d'encadrants. Arrivés au col de la Chapelotte, l'étude du Champ de Bataille a eu lieu en collaboration avec les guides de l'association Guerre en Vosges qui pour l'occasion avaient pour le plus grand bonheur des élèves mis des hommes en tenue d'époque allemande et française dans les tranchées.

Une fois, cette première partie de journée achevée vers 19H, c'est à pied et à travers bois que les élèves ont rejoint Badonviller pour une courte nuit.

Comme la tradition le veut avant de quitter les lieux, le chef de Corps de l'école a tenu à remettre un présent au président de Guerre en Vosges et à **Bernard Muller** Maire de Badonviller.



*L'Occupant.*



*Les Visiteurs.*

*Éric Taverne*



# Pari gagnant



Pour ce début 2018 la MJC avait misé sur l'organisation deux moments d'émotion et de nostalgie qui se sont révélés être un très bon choix. En janvier, c'est un peu plus de 120 personnes qui ont fait le déplacement pour venir à la rencontre des Tamalou. Une soirée souvenirs avait été annoncée, mais en fin de compte, c'est plus que cela, qui a eu lieu. Cette soirée a été une vraie séance émotion à l'état pur. C'est après la représentation au moment où les artistes saluent le public quand **Annie et Roger De Bustos** ont pris la parole pour expliquer ce qui leur fendait le cœur que chacun a pu prendre conscience de l'importance de cette soirée pas comme les autres. C'est avec les larmes aux yeux que **Roger** a replongé dans le passé en rappelant que la première fois qu'il est monté sur les planches, c'était ici à Badonviller sur la scène de la salle Mansuy à quelque chose près au même endroit

où il avait joué ce soir (fait dû à la rénovation de la salle). Puis il a fait retentir le nom de ceux qui ont foulé les planches de cette scène avec lui,

qui habitent encore Badonviller et qui étaient là assis dans la salle, venus saluer comme il se doit leur ami qui en plus d'être un excellent show-man a été dans les années 70 le président de la MJC de Badonviller et le professeur de technologie du collègue **Émile Fournier** qui a éduqué plus d'une génération de Badonvillois. **Annie et Roger** ont ensuite expliqué que, pour eux, venir en 2018 jouer sur cette scène avait une importance plus que capitale, car même s'ils ont encore quelques dates programmées avec leur pièce, une fois la tournée finie, ils tireraient leur révérence et que ce qui comptait le plus à leurs yeux c'est de pouvoir rejouer et clôturer leur vie de comédien là où tout avait débuté afin que la boucle soit bouclée. En mars s'est pour la Saint Patrick que la MJC a fait revivre les grands salons de l'hôtel de ville. Ce n'était pas sans risque pour l'atelier folk de la MJC de Badonviller, de vouloir lancer sa première soirée de mise en pratique des cours de folk donnés bénévolement par **Claudie et Pascal** le soir de la Saint Patrick. C'est avec une grande envie de découvrir l'ambiance et la chaleur des grandes soirées folk que les participants aux cours du jeudi soir se sont attelés à cette tâche. Cette initiative a pu voir le jour grâce à **Chantal Mangin** qui a demandé à deux de ses amis habitant Bionville, spécialistes en animation de bal folklorique sous le doux nom « Les jumelles à Dédé » de venir transmettre leur savoir et mettre une ambiance de feu à Badonviller. Pour cette première soirée, à la grande surprise des organisateurs, la salle s'était très vite remplie d'amateurs de folk venant d'un rayon de 150 km autour de Badonviller, qui n'ont pas hésité une seule minute à faire le déplacement sous la neige pour venir saluer comme il se doit les jumelles à **Dédé et Claudie et Pascal**, car à y regarder de plus près, les amateurs inconditionnels de folk sont comme une grande famille prêts à faire des centaines de kilomètres juste pour passer un bon moment ensemble et rendre hommage aux ambassadeurs de cette culture qui a traversé les temps. Les 12 musiciens et chanteurs des jumelles à **Dédé** ont offert aux personnes ayant fait le déplacement un vrai fest-noz digne de la Bretagne et des celtes vivant à une époque en Lorraine.



où il avait joué ce soir (fait dû à la rénovation de la salle). Puis il a fait retentir le nom de ceux qui ont foulé les planches de cette scène avec lui, qui habitent encore Badonviller et qui étaient là assis dans la salle, venus saluer comme il se doit leur ami qui en plus d'être un excellent show-man a été dans les années 70 le président de la MJC de Badonviller et le professeur de technologie du collègue **Émile Fournier** qui a éduqué plus d'une génération de Badonvillois. **Annie et Roger** ont ensuite expliqué que, pour eux, venir en 2018 jouer sur cette scène avait une importance plus que capitale, car même s'ils ont encore quelques dates programmées avec leur pièce, une fois la tournée finie, ils tireraient leur révérence et que ce qui comptait le plus à leurs yeux c'est de pouvoir rejouer et clôturer leur vie de comédien là où tout avait débuté afin que la boucle soit bouclée. En mars s'est pour la Saint Patrick que la MJC a fait revivre les grands salons de l'hôtel de ville. Ce n'était pas sans risque pour l'atelier folk de la MJC de Badonviller, de vouloir lancer sa première soirée de mise en pratique des cours de folk donnés bénévolement par **Claudie et Pascal** le soir de la Saint Patrick. C'est avec une grande envie de découvrir l'ambiance et la chaleur des grandes soirées folk que les participants aux cours du jeudi soir se sont attelés à cette tâche. Cette initiative a pu voir le jour grâce à **Chantal Mangin** qui a demandé à deux de ses amis habitant Bionville, spécialistes en animation de bal folklorique sous le doux nom « Les jumelles à Dédé » de venir transmettre leur savoir et mettre une ambiance de feu à Badonviller. Pour cette première soirée, à la grande surprise des organisateurs, la salle s'était très vite remplie d'amateurs de folk venant d'un rayon de 150 km autour de Badonviller, qui n'ont pas hésité une seule minute à faire le déplacement sous la neige pour venir saluer comme il se doit les jumelles à **Dédé et Claudie et Pascal**, car à y regarder de plus près, les amateurs inconditionnels de folk sont comme une grande famille prêts à faire des centaines de kilomètres juste pour passer un bon moment ensemble et rendre hommage aux ambassadeurs de cette culture qui a traversé les temps. Les 12 musiciens et chanteurs des jumelles à **Dédé** ont offert aux personnes ayant fait le déplacement un vrai fest-noz digne de la Bretagne et des celtes vivant à une époque en Lorraine.



Des idées même un peu folles sont toujours les bienvenues, besoin d'une rampe de lancement pour mettre un projet en route, la MJC a toujours une oreille attentive et si la proposition rentre dans ses cordes alors c'est peut-être une belle aventure qui vous tend les bras. Pour toute proposition prendre directement contact avec un des membres du bureau ou le président **Éric Taverne** : **06-49-46-61-49**

Éric Taverne





# Journée de retrouvailles Et d'hommage pour les 70 ans du baby boom



Ce dimanche dès 10h, entre l'École Primaire et l'Église sous un soleil radieux a été organisé le 11<sup>ème</sup> rassemblement des Baby-Boom 1947, renforcé pour la 4<sup>ème</sup> fois par leurs aînés de 1946 et pour la 2<sup>ème</sup> fois par la classe 1948.

**Le programme pour le comité :** un défi de taille, réunir 70 personnes pour fêter leur entrée dans les 70 ans. 80 personnes ont répondu présentes pour honorer leurs 49 confrères décédés. Après une messe à l'église dédiée à la mémoire de leurs défunts, les participants se rendent en cortège jusqu'au calvaire du cimetière où la lecture des noms des disparus a été faite, suivie d'un dépôt de gerbe réalisé par un représentant de chaque classe.

Le cortège a ensuite rejoint l'hôtel de Ville pour un échange chaleureux avec le maire de la commune très apprécié car pour certains venus de très loin, redécouvrir leur commune après plus de 50 ans d'éloignement a été primordial.

Après la cérémonie des discours et remerciements, c'est autour de la fontaine, pleine de symboles devant la mairie que la traditionnelle photo souvenir a été réalisée.

Puis le cortège a pris en convoi la direction de Thiébauménil afin de se restaurer, banquet pendant lequel ont été évoqués et échangés de nombreux souvenirs communs jusqu'à la nuit tombante pour certains désirant prolonger les échanges autour d'une assiette campagnarde.



**Le prochain rendez-vous a été fixé en 2020**

*Éric Taverne*

## Prévision des manifestations Du centenaire 1918

1918/2018, cent ans que l'Armistice a été signé, mettant ainsi fin à quatre années de guerre extrêmement coûteuse en vies humaines. La victoire fut à ce prix et il ne sera pas vain de rappeler le sacrifice de tous les soldats dits « Poilus » car c'est à eux que l'on doit notre liberté d'aujourd'hui.

La municipalité sera l'organisatrice des cérémonies qui débiteront le 10 novembre en milieu d'après-midi avec les traditionnels dépôts de gerbes au Col de La Chapelotte, au Monument Corse, aux Démineurs et au char Mort-Homme.

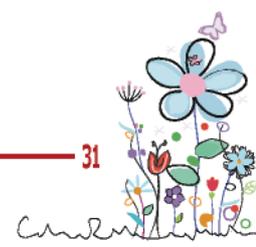
La stèle rénovée du « Poilu » qui était installée au cimetière militaire trouvera sa place définitive au pied de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Une inauguration de cette œuvre se fera en présence de hautes personnalités.

Le 11 novembre, les enfants des écoles chanteront à l'église, au monument aux morts et au cimetière militaire, accompagnés par un chœur de chanteurs corses venus spécialement de leur île pour évoquer leurs ancêtres tombés au Champ d'Honneur sur le champ de bataille de La Chapelotte.

Des informations seront données en temps utile de façon à ce que l'ensemble de la population participe à ces manifestations d'envergure. (Voir programme détaillé page 28).

*Jean-Marie Goglionne*



# Art et culture en Badonvillois

## **L'association a bien recommencé l'année avec de nombreuses activités.**

**En janvier :** nous inaugurons une nouvelle formule littéraire qui consiste en un échange de livres personnels :

Rencontre autour d'un café-brioche à la médiathèque.

Échanges très intéressants, nous renouvelerons l'expérience en septembre.

**En février :** nous avons offert aux enfants des écoles du Haut-jardinnet (du C.P. au CM2) un spectacle de marionnettes, chants et magie par la troupe des « 2 Elles ».

147 enfants sont venus, avec leurs instituteurs, les applaudir.

**Mars-avril :** comme tous les ans, le 9<sup>ème</sup> concours de poésie était lancé sur le thème de « La Liberté ».

Environ 130 poèmes venus du monde entier sont arrivés dans notre petite commune de Badonviller. Sans oublier la participation très active de 3 classes de l'école primaire de Badon.

**Le 18 avril :** beaucoup d'enfants et des résidents du F.A.S. sont venus participer à l'atelier de poésie et son lâcher de ballons. Beaucoup de vent, mais une très belle journée pleine de rencontres.

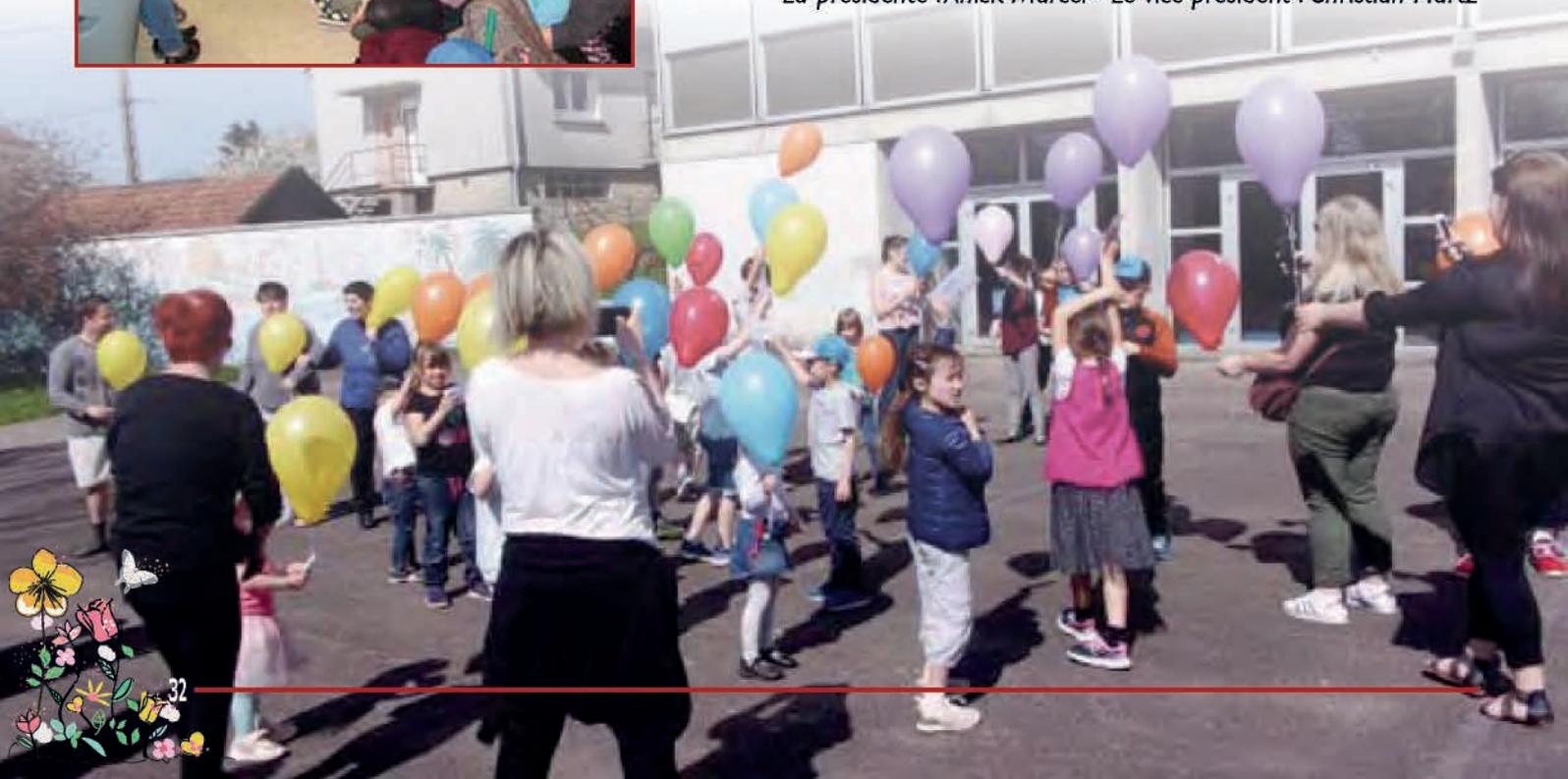


**Le 2 juin :** « Balade et sac à dos » nous a promené dans les rues de Badonviller, dans des endroits bien précis, avec des textes savoureux, à la rencontre de personnages bien connus de tous. Très belle soirée autour d'un repas tiré du sac à la lueur des bougies.

Cet été, pendant les mois de juillet et d'août, nous accueillerons au musée « Atelier Céramique » **Olivier Stoltz** pour une exposition de peintures à l'huile très originale ;

Nous nous retrouverons dans le prochain « Couarail » pour la suite des manifestations de fin d'année.

*La présidente : Anick Marcel - Le vice-président : Christian Hartz*



# Concours de poésie



Nous connaissons les résultats du concours de poésie organisé par Art et Culture avec pour thème cette année :

## **La Liberté**

Le jury a beaucoup planché car, au fur et à mesure des années, les retours sont de plus en plus nombreux et arrivent de toutes régions françaises mais également de pays étrangers.

2018 a vu la création de deux nouvelles récompenses :

- Le prix Régional
- Le prix Poèmes de l'Étranger

Voici, parmi les 133 poèmes reçus, les résultats du jury par catégorie

### • **Catégorie 5-10 ans**

1<sup>er</sup> : Nina Bouche

2<sup>ème</sup> : Callista Delvig

### • **Catégorie 11-17 ans**

1<sup>er</sup> : Mathilde Grdjan

2<sup>ème</sup> : Meltem Manaf

### • **Catégorie 17-18 ans**

1<sup>er</sup> : Anne Tricot

2<sup>ème</sup> : Colette Buisset

### • **Prix Régional**

1<sup>er</sup> : Roger Andichou

2<sup>ème</sup> : Catherine Baguet

### • **Poèmes de l'Étranger**

1<sup>er</sup> : Marie Thérèse Bitaine De La Fuente

2<sup>ème</sup> : Mélanie ASTE



*A l'écoute du jury.*



# Etat Civil

## 1<sup>er</sup> semestre 2018



### Naissances

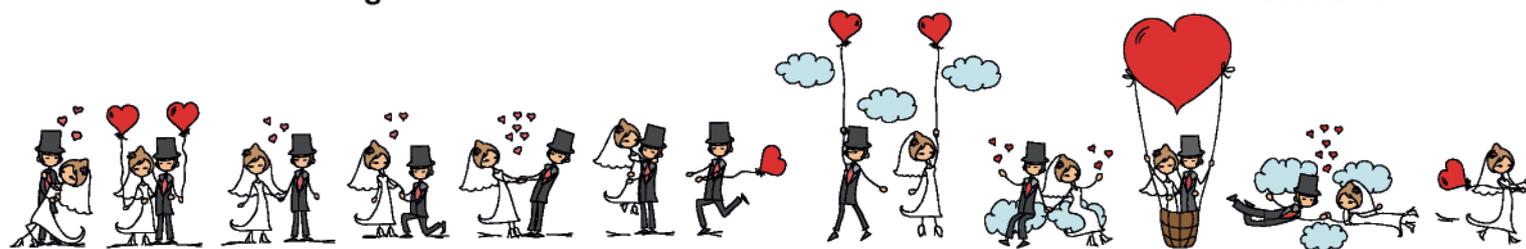
<b>LAMBLE Ema</b>	10.12.2017
<b>BOYER DESCHAMPS Matthew</b>	24.01.2018
<b>MARMOLLE HAAG Shaily</b>	05.02.2018
<b>ALIZON Emeline</b>	20.02.2018
<b>NOËL Elise</b>	30.03.2018



### Mariage

Rodrigue **TERNARD** et Laetitia **MALGLAIVE**

26.05.2018



### Décès

<b>PRÊTRE Paulette</b> veuve PICHANCOURT	02.12.2017
<b>WILD Jeanne</b> veuve DEGRELLE	03.12.2017
<b>FOUCAULT Andrée</b> veuve VOIGNIER	07.12.2017
<b>LAURENT Claude</b>	31.12.2017
<b>DELSAD Colette</b>	06.01.2018
<b>JACQUOT René</b>	10.01.2018
<b>MILLERAND Denis</b>	10.01.2018
<b>DEROZIERE James</b>	17.01.2018
<b>MORALES Michel</b>	17.01.2018
<b>COLIN Jeanne</b> veuve KIPPEURT	23.01.2018
<b>TOUSSAINT Raymonde</b> veuve POIROT	27.01.2018
<b>VAN GASSE Christian</b>	28.01.2018
<b>GEORGES Bernard</b>	20.02.2018
<b>GARAT Alain</b>	28.02.2018
<b>MEISSE Roger</b>	03.03.2018
<b>LOTTO Armand</b>	08.03.2018
<b>LECLERE Julien</b>	18.03.2018
<b>BASSOT Jacques</b>	30.03.2018
<b>CHAMPION Jacques</b>	26.04.2018
<b>MARTIN Philippe</b>	14.05.2018
<b>VOLDOIR Berthe</b> née SOMBSTAY	24.05.2018



# Calendrier des Manifestations

## 2<sup>ème</sup> semestre 2018



<b>Juillet</b>	01	Brocante	Square et Espace Mansuy	Services techniques
	02/03/04	Particulier	Espace Mansuy	
	07	Portes Ouvertes	Relais Familles	Familles Rurales
	07/08	Exposition	Espace Mansuy	arts Plastiques
	08	Marché de l'été	Place de la République	Comité des Fêtes
	09 au 31	CLSH	Périscolaire	Familles Rurales
	13/14/15	Particulier	Espace Mansuy	
	14	Fête Nationale	Stade	Comité des Fêtes
	16	Don du Sang	Espace Mansuy	Association Donneurs de sang
	21	Loto	Espace Mansuy	Association AEDP de Moncel
	27/28/29	Particulier	Espace Mansuy	
<b>Août</b>	01 AU 31	CLSH	Périscolaire	Familles Rurales
	03	Fête du Parc	Espace Mansuy	Familles Rurales
	10/11/12	Particulier	Espace Mansuy	
	12	Marché de l'été	Place de la République	Comité des Fêtes
	17/18/19	Particulier	Espace Mansuy	
	24/25/26	Particulier	Espace Mansuy	
<b>Septembre</b>	01/02	Journée des Associations	Espace Mansuy	
	07	Repas	Espace Mansuy	Aventure Parc
	07/08	Journées Portes Ouvertes	Espace Mansuy	CCVTT
	09	Journées Portes Ouvertes	Espace Mansuy	Associations du Collège
	14	Loto de Rentrée	Espace Mansuy	Ecole Primaire
	15/16	Journées du Patrimoine		Art et Culture
	17/18	Réunion des Communes	Espace Mansuy	
	20	Réunion des Maires	Espace Mansuy	Association des Maires
	21	AG et remise de médailles	Espace Mansuy	Association Donneurs de sang
	22/23	Fête Patronale	Place de la République	
	22/23	Particulier	Espace Mansuy	
	29/30	Fête Patronale	Place de la République	
	29	AG association La Valence	Espace Mansuy	
	<b>Octobre</b>	06/07	AG et Repas	Espace Mansuy
09		Don du Sang	Espace Mansuy	Association Donneurs de sang
20		Soirée Humour	Espace Mansuy	Familles Rurales
21		Cyclo-Cross		CCVTT
22/23		Réunion des Communes	Espace Mansuy	
27/28		Foulées d'Halloween		ACCB
27/28		Particulier	Espace Mansuy	
<b>Novembre</b>	09	Loto Club Football	Espace Mansuy	ESCB
	10/11	AG et Repas CCVTT	Espace Mansuy	CCVTT
	09/10/11	Manifestation du Centenaire 1918		
	17/18	Journées Beaujolais	Espace Mansuy	Club de Football
	23	Soirée Beaujolais	Espace Mansuy	Club des Retraités
	24/25	Repas des Anciens	Espace Mansuy	Comité des Fêtes
<b>Décembre</b>	01/02	Ste Barbe	Espace Mansuy	Sapeurs-Pompiers
	02	Marché de Noel des écoles	Ecole Primaire	
	07	Sortie des Retraités		Club des Retraités
	08	ST Nicolas et Soirée repas	Espace Mansuy	Familles Rurales
	09	Loto des Jouets	Espace Mansuy	Familles Rurales
	14	Loto de Noel	Espace Mansuy	Ecole Primaire
	22/23	Loto	Espace Mansuy	Association AEDP de Moncel
	29/30/31	Particulier	Espace Mansuy	





Jets de confettis.



Course aux Œufs



Il brule !



Le carnaval s'étend.



Prêt pour le grand saut



Travaux Espace Culture et Loisirs.



## Photographies

Goglione Jean-Marie - Hartz Christian - Marcel Jean-Claude - Taverne Éric - Jeanbert Marcel - Véronique Uberall



L'approche d'un budget est toujours quelque chose qui peut paraître indigeste au travers d'une multitude de chiffres et de textes plus ou moins compréhensibles.

La commission travaillant sur l'élaboration de la revue communale a voulu, cette année, présenter un budget communal identique aux années passées mais, elle a souhaité que des explications plus claires et compréhensibles de tous soient mises en œuvre pour le budget concernant La Résidence des personnes Âgées ainsi que le budget des Écoles primaire et Maternelle.

La commission souhaite donner plus de transparence aux budgets de notre ville pour que chaque citoyen cible mieux sa participation à la vie financière de notre commune.

Comptes Administratifs Budgets Communal 2017					
Section de fonctionnement en dépenses et en recettes					
Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges a caractère général	343 364,65	013	Atténuations de charges	64 354,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	671 976,56	70	Produits de Services, domaine et ventes diverses	63 673,98
014	Atténuation de produit	229 849,00	73	Impôts et Taxes	890 965,38
65	Autre charge de gestion	169 212,74	74	Dotations, subventions et participations	298 605,70
66	Charges financières	15 418,69	75	Autres gestion courante	330 585,51
67	Charges exceptionnelles	8 312,00	76	Produits financiers	4,24
042	Operations d'ordre de transfert en sections	63 901,21	77	Produits exceptionnels	19 903,80
			002	Excédent d'ordre de fonctionnement reporté	278 231,19
			042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45963,21
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 502 034,85</b>		<b>Total recettes</b>	<b>1 992 287,51</b>

Section d'investissement en dépenses et en recettes					
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
001	Dépenses d'investissement reporté	174 183,91	10	Dotations, fonds divers et réserves	198 855,04
10	Dotations	3 879,33	13	Subventions d'investissement reçues	76 229,00
16	Emprunts	47 116,65	16	Dépôts et cautionnement reçus	229 001,33
20	Opérations d'Ordre	55 683,21	21	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 283,21
23	Travaux	193 636,33	28	Amortissements	3 338,00
204	Subvention d'Equipements	5 007,00			
	<b>Total dépenses</b>	<b>479 506,43</b>		<b>Total recettes</b>	<b>577 706,58</b>

## Comptes Administratifs - Exercice 2017

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'ensemble des comptes de l'Exercice 2017 qui fait apparaître les résultats suivants:**

### Commune

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 992 287,51	Recettes	577 706,58
Dépenses	1 502 034,85	Dépenses	479 506,43
Excédent	490 252,66	Excédent	98 200,15
<b>Eau</b>			
Recettes	103 694,85	Recettes	156 714,17
Dépenses	81 206,16	Dépenses	2 812,06
Excédent	22 488,69	Excédent	153 902,11
<b>Assainissement</b>			
Recettes	266 230,22	Recettes	135 774,52
Dépenses	174 784,03	Dépenses	167 791,86
Excédent	91 446,19	Déficit	-32 017,34
<b>Forêt</b>			
Recettes	244 952,13	Recettes	34 450,17
Dépenses	130 727,86	Dépenses	24 951,24
Excédent	114 224,27	Déficit	9 498,93
<b>Maison de Santé</b>			
Recettes	62 239,13	Recettes	16 455,78
Dépenses	38 149,62	Dépenses	33 730,98
Excédent	24 089,51	Déficit	-17 275,20
<b>Taux d'Imposition</b>			
Taxe d'Habitation	13,54%	Taxe sur le Foncier Non Bâti	22,23%
Taxe sur le Foncier Bâti	8,21%	Contribution Foncière des Entreprises	17,18%

## Budget Communal 2018

### Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépenses et en recettes

Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	443 200,00	013	Atténuations de charges	23 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	721 800,00	70	Produits de Services, domaine et ventes diverses	66 668,00
014	Atténuation de produit	229 849,00	73	Impôts et Taxes	892 019,00
65	Autre charge de gestion courante	179 703,00	74	Dotations, subventions et participations	290 508,00
66	Charges financières	22 651,00	75	Autres gestion courante	328 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	76	Produits financiers	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert en sections	245 794,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
23	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'ordre de fonctionnement reporté	408 152,81
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 846 997,00</b>		<b>Total recettes</b>	<b>2 009 347,81</b>

Résidence de personnes âgées					
Compte administratif 2017					
Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
011	Charges à caractère général	57 870,88	75	Recettes de location	107 934,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	49 009,28	77	Produits exceptionnels	15 774,00
			13	Atténuation de charges	8 627,88
			002	Excédent de fonctionnement reporté	21 192,45
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>106 880,16</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>153 528,37</b>

Charges		
Edf et Gdf	8320,58	Fonctionnement des diverses machines, Ascenseur, Ballon d'eau chaude (GDF), alimentation des communs
Eau et assainissement	5236,78	Consommation Générale, Abonnement Compteur, Taxes de Prélèvement, Pollution + TVA
Locations immobilières	23494,00	Redevance Annuelle
Redevance ordures ménagères	844,25	Redevance Annuelle Communauté de Communes du 01/06/2016 au 30/11/2016 et du 01/12/2016 au 31/05/2017
Cotisations FNAL - CNPF - URSAFF	709,98	Cotisations Trimestrielles URSAFF - CNPF
Remunération principale NBI indemnité insertion	37188,94	Salaires Employés - Cotisations URSAFF - Emplois d'Insertion
URSAFF Caisses de retraites ASSEDIC	10185,36	Cotisations Annuelles Ursaff - Ircantec
FNC supplément familial	565,00	Versement caisse des dépôts
Maintenance ascenseur extincteurs ballon ECS	5442,94	Entretiens par les sociétés Schindler - Parfeuest - Philippe

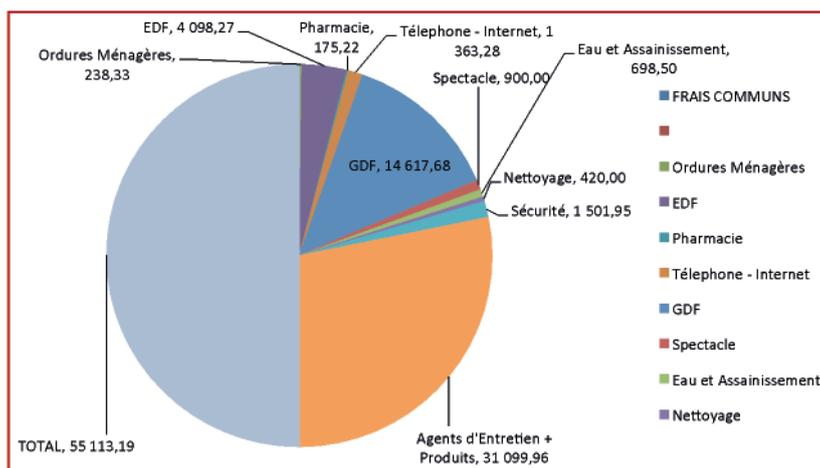
Résidence de personnes âgées		
Charges de personnel		
Cotisations FNAL - CNPT - URSSAF	709,98	Cotisations trimestrielles organismes sociaux
Rémunération principale et Indemnité d'insertion	37 188,94	Salaires personnels titulaires et emplois d'insertion
URSSAF - Caisses de retraites - ASSEDIC	10 185,36	Cotisations Annuelles
FNC supplément Familial	565,00	Versement caisse de dépôts
Formations	4 500,00	Formation du personnel - Dunamis Conseil - Formation CNPF
Autres frais divers	2 466,96	Réunions Dunamis Conseil
Medecine du travail - pharmacie	360,00	Visites médicales du personnel
<b>Total charges du personnel</b>	<b>55 976,24</b>	



## Depenses de fonctionnement des écoles primaires et maternelles

### Année Scolaire 2016/2017

Frais communs	
Ordures Ménagères	238,33
EDF	4 098,27
Pharmacie	175,22
Téléphone - Internet	1 363,28
GDF	14 617,68
Spectacle	900,00
Eau et Assainissement	698,50
Nettoyage	420,00
Sécurité	1 501,95
Agents d'Entretien + Produits	31 099,96
<b>TOTAL</b>	<b>55 113,19</b>



### Répartition des élèves

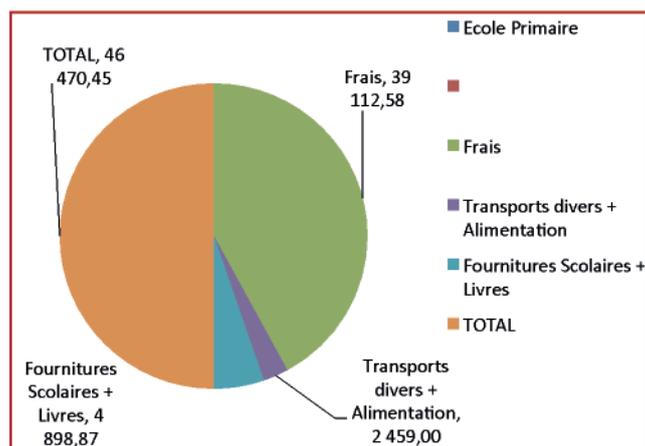
Ecole Maternelle: 63 élèves dont 21 extérieurs à Badonviller

Ecole Primaire: 154 élèves dont 69 extérieurs à Badonviller

Frais par élèves	253,97
Frais au Prorata école Primaire (154 élèves)	39 112,58
Frais au Prorata école Maternelle (63 élèves)	16 000,60

### École Primaire

Frais	39 112,58
Transports divers + Alimentation	2 459,00
Fournitures Scolaires + Livres	4 898,87
<b>TOTAL</b>	<b>46 470,45</b>
Participation par élève (154)	<b>301,76</b>



### École Maternelle + 2 ATSEM (Mmes Brière et Chemberger)

Frais	16 000,60
Alimentation (Lait...)	0,00
Fournitures Scolaires + Livres	2 760,84
ATSEM	55 252,83
<b>TOTAL</b>	<b>74 014,27</b>

Participation par élève (63) **1 174,83**

